

VOLUME 2

2018 EDITION



MINISTÈRE
DES SPORTS

SPORT
DÉVELOPPEMENT
DURABLE



LES FÉDÉRATIONS SPORTIVES FRANÇAISES ENGAGÉES DANS LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

INTRODUCTION

Les Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024 à Paris auront pour ambition l'exemplarité en matière d'éco responsabilité. La stratégie d'excellence environnementale de « nos » Jeux garantira leur neutralité carbone. Cette ambition ne sera tenue qu'avec l'implication, l'engagement de tous les acteurs.

Une dynamique collective s'est enclenchée avec les organisateurs des grands événements sportifs, les gestionnaires d'équipements sportifs et sites d'accueil par la signature de la Charte des « 15 engagements éco-responsables », co-construits avec le WWF et les acteurs. Cette charte, caractérisée par des objectifs chiffrés à atteindre, invite les signataires à faire preuve d'innovation et à inventer les solutions de demain.

Cette dynamique rejoint le mouvement impulsé depuis quelques années par les fédérations sportives qui se sont emparées des questions sociétales et environnementales pour réduire l'impact du sport sur la planète, répondre au défi du changement climatique et agir pour la protection de la biodiversité. Les actions et projets qu'elles mènent constituent des leviers formidables pour sensibiliser et changer les comportements des pratiquants sportifs.

Cette nouvelle édition des « fiches acteurs », actualisée et enrichie par les actions concrètes des différentes fédérations, illustre cet élan. Elle est source d'innovation et participe à la mutualisation et au partage des bonnes pratiques. Je remercie l'ensemble des fédérations sportives contributrices pour leur engagement en faveur d'un sport citoyen et durable.

Laura Flessel
Ministre des Sports

Retrouvez toutes les fiches acteurs sur
www.developpement-durable.sports.gouv.fr/m/acteurs

SOMMAIRE

	Fédération des Clubs de la Défense	P4
	Fédération Française d’Aviron	P8
	Fédération Française de Badminton	P11
	Fédération Française de Canoë-Kayak	P16
	Fédération Française de Cyclisme	P18
	Fédération Française d’Équitation	P21
	Fédération Française d’Études et de Sports Sous-Marins	P26
	Fédération Française de Football	P31
	Fédération Française de Golf	P34
	Fédération Française de Gymnastique	P38
	Fédération Française Handisport	P41
	Fédération Française de Judo	P45
	Fédération Française de la Montagne et de l’Escalade	P48
	Fédération Française de Natation	P51
	Fédération Française de Pêche à la Mouche et au Lancer	P54
	Fédération Française de Randonnée Pédestre	P59
	Fédération Française de Rugby	P62
	Fédération Française de Spéléologie	P67
	Fédération Française du Sport Adapté	P73
	Fédération Française de Surf	P77
	Fédération Française de Tennis	P80
	Fédération Française de Tennis de Table	P83
	Fédération Française de Tir	P85
	Fédération Française de Tir à l’Arc	P90
	Fédération Française de Triathlon	P93
	Fédération Française de Vélo	P96
	Fédération Française de Vol à Voile	P99
	Fédération Française de Volley-Ball	P102
	Fédération Française de Vol Libre	P105
	Fédération Sportive et Culturelle de France	P107
	Union Française des Œuvres Laïques d’Éducation Physique	P111

FRENCH FEDERATION OF NATIONAL DEFENCE CLUBS



Reconnue d'utilité publique, **la Fédération des Clubs de la Défense** est un acteur pleinement intégré au sein du mouvement sportif français et dans tous les milieux culturels et artistiques où s'expriment ses nombreux membres. Sa notoriété dépasse ainsi le seul cadre de la communauté de la défense pour s'étendre à la société civile avec laquelle elle développe de multiples types d'activités (environ 200) de loisir et de compétition pour près de 165 000 adhérents répartis au niveau de 9 ligues régionales et 410 clubs. Depuis 1992, la FCD est ainsi un partenaire engagé auprès du Ministère de la Défense et du Ministère des Sports. À ce titre, elle se doit d'avoir une action dynamique et suivie en matière de développement durable : « Construire un avenir ensemble ».

Chiffres clés

NEWSLETTER MENSUELLE À **150 000**

EXEMPLAIRES, VECTEUR DE MESSAGES

60 MANIFESTATIONS NATIONALES

ORGANISÉES AVEC DIRECTIVES DD

40% DE FEMMES AUX POSTES DE

DIRECTION DE LA FÉDÉRATION

10 000 DIRIGEANTS BÉNÉVOLES

(ADMINISTRATIFS, SPORTIFS, CULTURELS) SONT
MOBILISÉS

500 PRATIQUANTS HANDISPORTS

DANS 80 CLUBS ET 400 CADETS

DANS 15 CLUBS

60 CONVENTIONS AVEC LES AUTRES

FÉDÉRATIONS INTÉGRANT LES OBJECTIFS DD

119, COMME LE NUMÉRO DE LANCEMENT

D'ALERTE MIS EN ŒUVRE EN PARTENARIAT AVEC

LE SNATED

1, COMME LE TITRE NATIONAL DANS

LA CATÉGORIE ÉDUCATEUR SPORTIF AUPRÈS DE
L'AFSVFP

Environnement 

Social 

Economie 

Gouvernance 

Politique «DD» de la fédération

Dans le droit fil de l'Agenda 21 et de la charte du sport pour le développement durable du CNOSF, la FCD a adopté une charte du développement durable lors de son assemblée générale 2011 à Lyon. Elle vise le bien être des générations actuelles tout en préservant celui des générations futures, et qui prend toute sa place dans son projet associatif.

Cette politique de développement durable se présente sous 7 axes :

- Organiser une gouvernance efficace.
- Contribuer à l'éducation et à l'épanouissement individuel.
- Favoriser la cohésion sociale et la solidarité.
- Promouvoir l'entretien de la santé.
- Préserver l'environnement et la biodiversité.
- Promouvoir une activité économique responsable.
- Conserver le patrimoine et la mémoire.

Actions réalisées

Gouvernance :

- Le concept de développement durable est inscrit dans les statuts de la fédération, des ligues et des clubs
- Un chargé de mission fédéral développement durable a été désigné de même que des référents au niveau des ligues
- Le développement durable est présent de manière régulière dans la communication

Education et épanouissement individuel :

- La charte éthique fédérale s'applique à tout pratiquant et dorénavant aux dirigeants
- La prévention des risques de discrimination et de harcèlement est renforcée
- Les valeurs du fairplay et du sport sans violence sont promues
- Le développement de l'accueil des jeunes est organisé (service civique, cadets, journées sport armées jeunesse)
- La formation des bénévoles fait l'objet d'un programme annuel financé

Cohésion et solidarité :

- Le développement de la pratique féminine est favorisé
- La mixité des pratiques valides et moins valides est organisée
- Le lien Armée-Nation et l'esprit de défense sont développés
- Des rencontres avec les jeunes et populations défavorisées sont organisées
- Des actions caritatives en faveur des accidentés et leurs familles sont organisées

Entretien de la santé :

- La création de la 1ère section Santé Par le Sport est effective
- L'organisation de journées Sentez Vous Sport s'est mise en place

Environnement et biodiversité :

- Les moyens de transports sont largement mutualisés
- Le remboursement des déplacements incite aux transports en commun
- La délivrance des licences est dématérialisée de bout en bout
- Toutes les notes d'organisation des manifestations prescrivent une gestion des déchets

Promouvoir une activité économique responsable :

- Les achats en circuits courts sont privilégiés
- Les matériels sans usage sont recyclés utilement

Patrimoine et mémoire :

- L'archivage des documents et reportages photos est organisé

Actions en cours

Gouvernance :

- Armement complet de la commission fédérale développement durable
- Mobilisation de partenaires économiques sur nos activités au titre de la RSE ou RSO
- Utiliser l'évènementiel pour faire valoir nos actions de développement durable
- Organiser un prix fédéral développement durable

Education et épanouissement individuel :

- Confier davantage de responsabilités d'encadrement aux jeunes
- Prolonger le lien avec les Journées Défense Citoyenneté dans les clubs

- Renforcer le volet développement durable dans la formation

Cohésion et solidarité :

- La féminisation des instances dirigeantes se met en place
- Des actions caritatives en faveur de la recherche médicale sont projetées
- Organiser des aides pour les populations démunies en Afrique

Entretien de la santé :

- Le développement de sections santé par le sport sera encouragé
- Le concept de journée sport santé jeunesse va être promu suite aux premières expériences

Environnement et biodiversité :

- Mise en place d'une bourse d'échanges en projet
- Sensibiliser et renforcer l'incitation à respecter l'espace naturel sur les manifestations

Promouvoir une activité économique responsable :

- Mutualiser les moyens avec d'autres organisations aux activités analogues
- Limiter les achats et la consommation aux quantités nécessaires

Patrimoine et mémoire :

- Un livre des connaissances de nos aînés est à ouvrir

Pistes d'amélioration

- L'implication du haut management de notre fédération pour le DD
- Le pilotage du domaine avec la définition d'objectifs et de résultats mesurables
- La construction d'une image qui porte le volet DD de notre projet associatif

Une idée de DD à partager

Valoriser le DD au niveau des activités sportives et culturelles pour éduquer dès le plus jeune âge

FRENCH ROWING FEDERATION



L'aviron attire près de 100 000 pratiquants par an et la **Fédération Française d'Aviron** fédère 45 000 licenciés qui évoluent dans plus de 400 clubs partout en France sur les lacs, en rivière, sur la mer ou en salle (aviron indoor).

Politique «DD» de la fédération

La FFA mène une réflexion globale dans le domaine du Développement Durable afin de préconiser des actions simples et engagées pour le monde de l'aviron dans le prolongement de son activité et de ses valeurs.

De fait, la pratique de l'aviron a des effets sociaux, économiques et environnementaux sur la société et la FFA a ainsi décidé d'engager une politique volontariste en matière de développement durable.

La réussite de l'engagement du monde de l'aviron dans le Développement Durable ne peut se concevoir sans l'adhésion de tous et toutes. C'est par l'échange d'expériences, la mise en commun des moyens et des savoir-faire que des projets ambitieux pourront aboutir.

Actions réalisées

- Charte de la FFA pour le développement durable : appliquer aux pratiques des clubs d'aviron affiliés à la FFA la Charte de l'Environnement du 28 février 2005 et la Charte du sport pour le Développement Durable du CNOSF
- Charte du Jeune Rameur Responsable : rédigée par la FFA, affichée pendant le Grand Challenge Jeunes Rameurs et signée par les jeunes
- Logo fédéral «Aviron et Développement Durable» : développer une labellisation des actions responsables et durables des clubs d'aviron
- Organisation de manifestations d'aviron eco-durable: accompagner les clubs organisateurs de manifestation dans la labellisation Agenda 21, le sport s'engage, du CNOSF
- Présenter les actions de la fédération
- Intégrer des personnes en situation de handicap dans la pratique et les événements
- Créer un Challenge Aviron City Cup pour les jeunes des quartiers.

Environnement 

Social 

Economie 

Gouvernance 

- Mettre à disposition :
 - des services civiques pour mener les actions Rame en 5ème et Aviron Santé dans les ligues,
 - du matériel (bateaux) pour le championnat de France scolaire et pour les randonnées labellisées.

Actions en cours

- Mise en place de la démarche au sein du siège fédéral

Pistes d'amélioration

- Appliquer la démarche au siège fédéral
- Continuer à accompagner les organisateurs de manifestations
- Soutenir l'organisation des manifestations au centre de la France
- Faire de l'Aviron City Cup un programme national

Une idée de DD à partager

Lors des championnats du monde organisés en 2015 : une vidéo de Mr Poubelle Jaume

<https://www.youtube.com/watch?v=BWcqoGq20EA>

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE BADMINTON



En dépit de son jeune âge (40 ans d'existence), **Fédération Française de Badminton** suscite un engouement quasi-inégalé, faisant d'elle, avec désormais la barre des 190 000 licenciés franchise, la fédération qui a enregistré le plus fort taux de progression d'effectifs au cours de ces vingt dernières années.

Politique «DD» de la fédération

Très sensible à la question du développement durable, la FFBaD s'est engagée, dès 2011, dans une démarche volontariste en faveur du développement durable. Elle définit un plan stratégique quinquennal, la mise en œuvre des premières formations d'organisateur de manifestations de badminton éco-responsables (OMBER) et les premières compétitions labellisées Agenda 21 du CNOSE.

Elle a franchi un nouveau cap au cours de l'olympiade écoulée par la création d'une vice-présidence Développement Durable. De plus, le Développement Durable est inscrit comme un des objectifs prioritaires du projet fédéral « Badminton 3.0, objectif club » (Objectif 3 : Assurer un développement durable permettant un badminton respectueux de l'environnement ainsi qu'un badminton pour tous).

Pour que le badminton devienne un vecteur des changements de comportement au quotidien, la FFBaD a décidé de porter cette démarche au travers de 5 axes prioritaires :

- Sensibiliser, informer et former les acteurs du badminton au développement durable ;
- Promouvoir les actions en faveur du développement durable.
- Favoriser l'émergence de manifestations sportives éco-responsables et notamment montrer l'exemple en élaborant des manifestations fédérales qui répondent à ces exigences.
- Prendre en compte dans le fonctionnement fédéral le développement durable.
- Continuer à développer des actions autour des thématiques du sport pour tous et du sport santé. Le badminton, sport individuel et par équipe, s'y prête particulièrement bien : accessible par tous, du débutant au sportif de haut niveau, porteur de valeurs civiques et de convivialité, symbole de mixités.

La nouvelle équipe élue en novembre 2016 a souhaité s'inscrire dans la continuité de la précédente olympiade. Le DD prend une dimension encore plus large en devenant l'un des 3 objectifs majeurs du nouveau projet fédéral Ambitions 2025 (Objectif 3 : Participer aux engagements sociétaux).

Environnement 

Social 

Economie 

Gouvernance 

Actions réalisées

Cette montée en puissance des actions Développement Durable depuis 2011 s'illustre dans différents domaines :

- Création d'une commission dédiée.
- 6 formations OMBER organisées.
- Création du label fédéral ECOBaD : 140 compétitions labellisées depuis fin 2015.
- Mise en place d'un club Développement Durable Badminton.
- Collaboration permanente avec la mission Sport et Développement Durable du Ministère des Sports.
- Partenariat avec Sport Responsable.
- Communication accrue dans les supports fédéraux (magazine 100% Bad, la lettre du dirigeant).
- Création d'un espace dédié sur le site internet, avec des fiches ressources sur divers sujets Développement Durable.
- Mise en place d'une exposition itinérante sous forme de panneaux thématiques (alimentation, transports, eau...).
- Partenariat avec Solibad sur des actions solidaires (2^{de} vie matériel sportif par dons, Smash'ton diabète, accompagnement de réfugiés dans les clubs de badminton de l'Île de France...).
- Fort engagement dans le fort le badminton pour tous : dispositif d'accueil dans les clubs de personnes en situation de handicap, dispositif seniors (+ 50 ans)...

Récapitulatif des actions menées depuis 2016 à partir des 3 grands domaines d'intervention :

- Intervention auprès des élus fédéraux et du personnel fédéral pour présenter le bilan carbone du fonctionnement du siège fédéral et des Yonex Internationaux de France de Badminton (YIFB).
- Action auprès des joueurs de l'équipe de France pour les sensibiliser aux bonnes pratiques à mettre en place lors des compétitions et de leur quotidien à l'INSEP.
- Organisation de la 6^{ème} formation OMBER réunissant 15 participants.
- Collaborations avec la mission Sport et Développement Durable du ministère des sports (clubs Développement Durable des fédérations sportives et ligues professionnelles, assises du Développement Durable à l'INSEP le 20 janvier 2016, ou clubs GESI, notamment pour la rédaction de la charte 15 engagements éco-responsables).

- Lancement du label EcoBad, décliné en 4 niveaux de valeur appelés « étoiles » selon les critères fixés par la FFBaD. La labellisation est valable pour une compétition donnée et doit être renouvelée pour chaque compétition. Sur l'année 2016, ce sont 58 compétitions qui ont été labellisées et en 2017, 81 compétitions. Les étoiles obtenues se répartissent comme ci-après :
 - o 86 compétitions 1 étoile
 - o 35 compétitions 2 étoiles
 - o 11 compétitions 3 étoiles
 - o 7 compétitions 4 étoiles dont le Championnat de France Vétérans à Valence, la phase finale de TOP 12 à Thionville, le championnat d'Europe Seniors (CE) à Mouilleron-le-Captif...
- Interactions avec le monde scolaire, notamment au travers l'Année du Sport de l'Ecole à l'Université et l'opération « Tous au Bad ! », où de nombreux jeunes de quartiers sensibles ont pu profiter d'animations badminton animées par des clubs ou comités et d'une venue lors de la compétition.
- Valorisation des nombreuses initiatives de nos clubs et comités, dont 30 ont été labellisés Sport Responsable en 2016. Quatre de nos clubs (Lillebonne, Marly-Metz, Vern-sur-Seiche, Saint Laurent-en-Médoc) ont été récompensés dans différentes catégories (Santé, Eco-responsabilité, Valeurs sportives) et ont reçu au total 6 000€, ce qui va leur permettre de développer leurs actions au quotidien.

La FFBaD, avec 30 clubs labellisés Sport Responsable, se positionne au 5ème rang des fédérations sur la campagne 2016.

Actions en cours

- Projet de création d'un réseau d'acteurs locaux afin de déconcentrer les formations et accroître le nombre des porteurs de projets formés pour suivre le déploiement de la labellisation fédérale.
- Intégration progressive du critère DD dans les choix des prestataires.
- Accentuation de la politique de sensibilisation par l'implication d'ambassadeurs.
- Evolutions du label ECOBad (intégration du formulaire de demande dans le serveur fédéral Poona, ouvertures à d'autres types d'évènements que les compétitions, ...).
- YIFB : réflexion collective sur la mise en place de la charte GESI (appropriation en 2017, montée en puissance en 2018).
- Evolution des contenus de la formation OMBER pour une déclinaison sur plusieurs niveaux
- Guide d'accueil pour favoriser le badminton dans les quartiers.

Pistes d'amélioration

Le développement durable relève d'une prise de conscience. Les acteurs du badminton s'approprient progressivement les enjeux d'une gouvernance renouvelée et d'un impact sociétal accru. Mais il reste encore des doutes à lever chez de nombreux acteurs quant au lien entre sport et Développement Durable. La sensibilisation, la promotion et l'accompagnement doivent être les piliers majeurs de l'action Développement Durable de la FFBaD. Educateurs, dirigeants, officiels techniques, parents, interlocuteurs des collectivités, tous doivent parler d'une même voix grâce à un dialogue renforcé.



Crédit photo : FFCK/Nathalie Latimier

Fondée en 1931, **la Fédération Française de Canoë-Kayak** dispose d'une délégation de service public du ministère chargé des sports.

Elle a pour but :

- De promouvoir, d'enseigner, d'organiser, de gérer les activités se pratiquant avec une embarcation propulsée à la pagaie, ainsi que les disciplines associées se pratiquant dans le même milieu naturel, sur le territoire métropolitain ou dans les départements et territoires d'outre-mer.
- De veiller, dans une perspective de développement durable, à la préservation du patrimoine naturel et à l'accès aux cours d'eau ; ainsi qu'aux autres sites permettant la pratique des sports de pagaies, du canoë, du kayak et des disciplines associées en eau-vive, eau calme et mer.

Chiffres clés

CONCERNANT L'OPÉRATION DE
NETTOYAGE DES RIVIÈRES :

550 KM
DE RIVIÈRES NETTOYÉES

700 M3
DE DÉCHETS RETIRÉS

PLUS DE
3500 PARTICIPANTS

Politique «DD» de la fédération

Depuis une vingtaine d'années, la FFCK œuvre à la libre circulation des engins nautiques non motorisés sur les cours d'eau, plans d'eau et mers, dans le respect de ces milieux et des autres usagers. Ainsi, la fédération a contribué à faire reconnaître dans les lois sur l'eau de 1992 et 2006 la libre circulation des engins nautiques non motorisés sur tous les cours d'eau ainsi que l'obligation d'aménagement et de signalisation de certains ouvrages pour assurer une circulation plus sécurisée. De plus, la fédération est engagée dans des programmes de formation, d'éducation et de sensibilisation à l'environnement.

Actions réalisées

- Le réseau d'alerte pour la nature, destiné à lutter contre les multiples atteintes à l'environnement (décharges clandestines, carrières illégales, stations d'épuration défectueuses, rejets polluants).
- Les nettoyages de printemps (parcours de rivière) sous l'égide du ministère chargé de "l'environnement" et d'autres partenaires comme Surfrider Foundation Europe.
- La réalisation d'outils comme le guide méthodologique de mise en œuvre des Plans Départementaux des Espaces, Sites et Itinéraires (PDESI) de Canoë-Kayak à destination aussi des collectivités territoriales.
- La méthode d'enseignement et d'évaluation « Pagaies Couleurs » avec son volet spécifique environnement intégré dans l'apprentissage de la discipline.
- Une assistance juridique à destination de ses adhérents.

Actions en cours

- Participation avec la Fondation Nicolas Hulot au programme : « J'agis pour mon patrimoine naturel » lors des journées du patrimoine en septembre.

Environnement

Social

Economie

Gouvernance

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CYCLISME

FÉDÉRATION
FRANÇAISE
DE CYCLISME



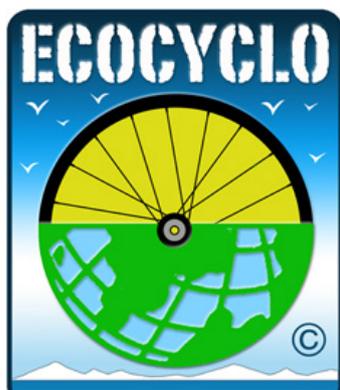
Par délégation du ministère chargé des sports, **la Fédération Française de Cyclisme** a pour objet de développer et d'organiser, sur tout le territoire français, le sport cycliste sous toutes ses formes et de défendre les intérêts des coureurs cyclistes. C'est la seule fédération habilitée à délivrer le titre officiel de Champion de France. Ces missions s'appliquent aujourd'hui à de multiples disciplines : cyclisme sur route, sur piste, VTT, BMX, Freestyle, cyclo-cross, polo vélo, cyclisme en salle et vélo couché. À chacune de ces pratiques correspond un ensemble de manifestations contribuant à la fois à un rôle d'éducation, de formation, d'intégration et de promotion.

Chiffres clés

**ACTIONS MENÉES PAR LA PATROUILLE
ECO-CYCLO :**

**80 000 CYCLO-SPORTIFS
ONT ÉTÉ EN CONTACT AVEC LA
PATROUILLE SUR LA SAISON 2013**

**80 VOLONTAIRES
COMPOSENT LA PATROUILLE 2014**



Politique «DD» de la fédération

L'environnement et le développement durable sont au cœur des préoccupations actuelles. Le cyclisme, par sa pratique non polluante et de pleine nature, a un rôle social et un impact économique qui sont propices au développement d'actions autour de ces problématiques. La FFC engage ainsi une démarche de manifestations éco-responsables à travers le programme Eco-Cyclo.

Actions réalisées

La genèse du programme Eco-Cyclo :

- Les politiques contractuelles intègrent le développement durable et le respect de l'environnement dans les schémas de développement des territoires.
- Les territoires utilisés lors du déroulement des épreuves cyclistes sont souvent des espaces de pleine nature uniques et parfois protégés.
- La fédération intègre le développement durable dans ses programmes et ses statuts.
- Les dirigeants, opérateurs, comités d'organisation d'évènements et les pratiquants ont maintenant le devoir de tenir compte de ces valeurs, au regard du législateur, des pouvoirs publics et des gestionnaires des espaces utilisés.

Afin d'illustrer clairement l'association du sport cycliste et des enjeux environnementaux, le programme Eco-Cyclo, soutenu par la FFC, transmet une image valorisante et responsable de l'activité cyclosportive. Les interventions de la Patrouille Eco-Cyclo sont porteuses de ces valeurs, qui sont résumées dans les 3 articles de la charte Eco-Cyclo :

- La nature est belle et la route n'est pas une poubelle, en toutes circonstances, promenade, entraînement ou compétition, je conserve déchets et emballages en attendant le lieu prévu pour m'en débarrasser.

- Je respecte les règles du code de la route, mon casque est mon compagnon de route le plus fidèle.

- Le cyclisme est un sport merveilleux, excellent pour la santé, je ne gâcherai pas ma chance et ces instants de bonheur par la prise de médicaments néfastes et interdits.

Environnement

Social

Economie

Gouvernance

Actions réalisées (suite)

Le programme Eco-Cyclo est un axe fort du Plan d'Actions pour un Cyclisme Durable de la FFC. Il permet notamment :

- L'évolution des mentalités et des comportements des pratiquants.
- L'engagement des instances sportives.
- Le sens des responsabilités des opérateurs.
- Les contraintes administratives.
- Le développement de l'usage du vélo comme moyen de transport.

Tous ces paramètres doivent permettre une véritable prise de conscience, dans le but d'associer les enjeux environnementaux aux activités cyclistes. Le Plan d'Actions pour un Cyclisme Durable de la FFC est mis en œuvre pour que les questions environnementales soient abordées sereinement par tous les dirigeants, les opérateurs et les pratiquants.

La fédération est soucieuse de la santé des sportifs et du cadre dans lequel ils évoluent. Il lui appartient de transmettre ces valeurs, et des terrains de jeux intacts à destination des générations futures.

FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ÉQUITATION



La Fédération Française d'Équitation, fédération délégataire et ayant reçu l'agrément des ministères des Sports et de l'Agriculture, développe la pratique et la compétition équestre sous toutes ses formes, intervient sur tous les champs disciplinaires de l'équitation, et est chargée d'organiser et d'assurer la formation des pratiquants et de l'encadrement sportif.

Chiffres clés

700 000 CAVALIERS

LICENCIÉS

1ER SPORT FÉMININ

DE FRANCE

PLUS DE 80 000 ÉPREUVES

ET 120 000 CHEVAUX

Politique «DD» de la fédération

Le Développement Durable et la protection de l'environnement sont au cœur des préoccupations de la société actuelle et représentent de véritables enjeux pour notre avenir. Ce sont également des aspects importants de la politique fédérale. Ils font à ce titre partie des missions statutaires de la fédération qui précisent qu'elle a pour objet d' « intégrer les notions de développement durable et de protection de l'environnement dans l'ensemble de ses activités » depuis plus de 10 ans. On en retrouve également les fondements dans les missions historiques des composantes tourisme et poneys dès les années 1970. L'équitation, par ses différents aspects, est une activité qui répond au concept du développement durable et de ses trois piliers : l'économie, l'environnement et le social.

- **L'économie :**

Le secteur des activités équestres est une source d'investissement. Il représente un secteur économique puissant qui dynamise l'ensemble de la filière cheval avec une économie plus particulièrement développée dans les territoires ruraux.

- **L'environnement :**

L'activité équestre crée un lien puissant entre les zones rurales et les zones urbaines. En effet, les établissements équestres sont majoritairement implantés à la périphérie des villes et en zones rurales.

L'équitation est une des rares pratiques sportives en lien direct avec un animal. Les bonnes conditions d'élevage et de vie des animaux - partie intégrante d'une agriculture respectueuse de l'environnement - sont essentielles à une bonne pratique sportive. Par ailleurs, les pratiques d'extérieur utilisent chemins et sentiers, ce qui implique de la part des cavaliers une connaissance des règles de respect de l'environnement. De plus, la préservation du patrimoine naturel est une priorité : sans elle, toute la partie « hors stade » de l'équitation s'arrêterait. La FFE a besoin de « quantité » car sans chemin, les pratiquants ne peuvent plus randonner. Mais elle a aussi besoin de « qualité » et lutte contre la dégradation des sentiers.

Politique DD de la fédération (suite)

- **Le social :**

L'équitation est le premier employeur du monde sportif. Les activités équestres ont des vertus reconnues en ce qui concerne les apprentissages et les possibilités de formation des pratiquants et des professionnels. Par ces différents aspects, la FFE est le moteur du développement durable des centres équestres et de l'équitation. De plus, la mission de service public confiée par l'État donne un rôle d'éducation à la fédération, surtout envers les jeunes.

Actions réalisées

À l'occasion de l'année de l'environnement du tourisme équestre de 2003, diverses actions ont été mises en place :

- Repérage et recensement des décharges sauvages.
- Utilisation du cheval de trait dans la collecte pour transporter les déchets ; d'une part, pour son caractère écologique et d'autre part, afin de mettre en valeur son utilité dans les pratiques agricoles et son intégration dans le milieu urbain.
- Opération « coup de balai » dans les centres équestres (nettoyage des lieux d'accès publics, enlèvement des objets encombrants).
- Opération « Accueil » pour valoriser les centres et leurs activités (amélioration de la signalétique, mise en place d'une politique d'accueil auprès des employés, plantage d'arbres à l'entrée du club...).
- Opération « solidarité » avec la Roumanie. Une collecte d'harnachements a été organisée par la FITE.
- Sensibilisation à la protection de la nature grâce à une documentation et des actions pédagogiques pour les enfants.
- Système de récompense pour féliciter les acteurs les plus actifs de l'opération.
- Conception d'une Charte Ethique du Cavalier d'extérieur.
- En 2005, l'opération de rentrée étend la sensibilisation, au-delà du cheval, à la nature en général. Des cartes nature, un kit nature et un poster nature invitent tous les clubs de France à sensibiliser leurs cavaliers à la connaissance et au respect de la nature.
- En 2009, les travaux de la commission développement durable aboutissent à l'envoi à 5 000 clubs de 5 panneaux invitant à économiser l'énergie, l'eau, à respecter la nature et à veiller au tri des déchets.

Actions en cours

La semaine du DD :

Depuis 2010, la FFE s'est associée au ministère chargé de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer et invite les clubs, associations de cavaliers et meneurs, à organiser des manifestations au cours de la Semaine du Développement Durable qui se déroule chaque année dans toute la France du 1^{er} au 7 avril.

Pour assurer la réussite de cet évènement, la FFE a mis à disposition des clubs :

- Un kit de 5 affiches pédagogiques.
- Des panneaux développement durable à afficher.
- Des Fiches « Trucs et astuces ».
- Une Charte des « 10 engagements des cavaliers responsables ».
- Des Attestations « Cavalier responsable ».
- Un jeu questions/réponses Développement Durable.
- Des fiches techniques pour l'organisation d'une manifestation sportive durable.

Les organisateurs peuvent initier et sensibiliser leurs cavaliers au Développement Durable à travers la mise en place de jeux concours, d'un rallye Développement Durable avec questions et ateliers, ou encore l'organisation d'une journée de veille écologique.

Un trophée du Développement Durable récompense chaque année les meilleures initiatives lors du Salon du Cheval de Paris.

Un partenariat « Sport Responsable » avec Generali :

La FFE et Generali ont organisé la journée du Sport Responsable le 8 juillet 2010. La FFE est la première fédération à avoir signé la Charte Génération Responsable de Generali en présence de l'explorateur Jean-Louis Etienne et de la réplique du ballon avec lequel il a réalisé l'expédition Arctic Observer au-dessus du Pôle Nord.

Actions en cours (suite)

Au travers de cette charte, l'objectif est de sensibiliser le grand public et notamment les plus jeunes, au Développement Durable dans toutes ses dimensions et d'en diffuser les bonnes pratiques. Ainsi, un outil de recensement de ces bonnes pratiques a été instauré et l'ensemble des clubs de la fédération peuvent proposer des actions responsables sur le terrain. Elles peuvent les soumettre à un jury et se voir remettre un macaron « Sport Responsable de l'année ». Ceux qui veulent aller plus loin et obtenir une dotation financière pour pérenniser leurs actions ou mener à bien leurs nouveaux projets peuvent également participer aux Trophées du Sport Responsable.

FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ETUDES ET DE SPORTS SOUS-MARINS



La Fédération Française d'Etudes et de Sports Sous-Marins (FFESSM) regroupe la plongée et toutes les activités subaquatiques de loisir et de compétition, avec 2 086 clubs associatifs, 460 structures commerciales agréées, et un total de 134 269 licenciés. Fondée en 1948, délégataire de l'Etat pour organiser et développer la plongée et ses disciplines associées, elle assure une mission de service public. C'est un acteur central du milieu sous-marin et elle occupe dans ce cadre un rôle de premier plan dans la concertation sur les politiques de la mer.

Politique «DD» de la fédération

La FFESSM a structuré une stratégie de Développement Durable dès 2009 autour de la stratégie suivante :

- La préservation des sites naturels en mer et en eau intérieure.
- La contribution à la connaissance des écosystèmes et à la veille écologique.
- L'information, la sensibilisation et la mobilisation du public autour de la richesse et de la fragilité du milieu subaquatique.
- La participation à la concertation pour un usage partagé et durable de l'espace subaquatique et la promotion de l'économie des ressources (eau, matériels, déchets, énergie).

En 2014, cette politique de limitation de l'empreinte environnementale des activités subaquatiques et de promotion des comportements éco-responsables s'est élargie pour englober l'ensemble des volets environnementaux et sociétaux de nos activités, avec le lancement des « 10 engagements de la FFESSM pour le Développement Durable » (http://www.ffessm.fr/developpement_durable.asp#10engagements).

La déclinaison opérationnelle de ces engagements s'effectue via la réalisation d'outils de sensibilisation pour les comités et les clubs, de contenus de formation, de partenariats avec des acteurs du sports (FFH, FFRS), ou de l'environnement mais aussi à travers des opérations de sciences participatives.

La FFESSM s'implique également à tous les niveaux - national, régional ou local - dans les instances de concertation sur l'usage de la mer, sa préservation (Natura 2000), et sur les projets d'aménagements susceptibles de modifier l'accès des activités subaquatiques au milieu marin (éoliennes en mer, récifs artificiels, exploitations de granulats...) et leur interférence avec les activités subaquatiques.

Environnement 

Social 

Economie 

Gouvernance 

La FFESSM a été reconnue au plus haut niveau pour ses actions en matière de sensibilisation et de préservation du milieu naturel et son application particulière dans la connaissance et l'éducation à l'environnement par le Ministère de l'écologie. En effet une convention a été signée le 11 février 2016 entre Jean-Louis Blanchard, président de la FFESSM et Madame Ségolène Royal,

ministre de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer. Cette convention est un acte fort par lequel la FFESSM affirme son implication dans la mise en œuvre des politiques publiques en faveur de la transition écologique et en particulier dans la protection de la biodiversité aquatique en mer et en eaux intérieures.

Actions réalisées

Partenariats:

- Agence des Aires Marines Protégées (AAMP).
- Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN).
- Union Internationale de Conservation de la Nature (UICN).
- Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer (MEEM).
- Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.
- Longitude 181.
- Surfrider Foundation.

Représentations:

- Conseil national de la mer et du littoral.
- Conseils maritimes de façade.
- Conseils d'administration des Parcs naturels marins.
- UICN (membre observateur).
- Atelier national déchets marins du MEEM.
- Club Sport et Développement Durable du Ministère des sports.
- Groupe Ressources Littoral.

Dossiers thématiques:

- Formation à l'environnement subaquatique:
 - o Module « connaissance et respect de l'environnement subaquatique »
 - o Formation de « plongeurs naturalistes »
- Parcs naturels marins.
- Pêche de loisir sous-marine.
- Handisub.
- Plan de Féminisation.
- Plan Citoyens du Sport.

Outils méthodologiques:

- Les 10 engagements de la FFESSM pour le Développement Durable.
- Le Guide de la FFESSM pour le Développement Durable.
- Affiche et livret sur les éco gestes du plongeur responsable.
- Quizz Développement Durable.
- Rubrique Développement Durable du magazine fédéral Subaqua.
- Newsletter fédérale sur le Développement Durable.
- Ressources diverses sur le site internet fédéral.

Opérations nationales:

- Journée mondiale des océans: collecte de macro déchets, opération de sciences participatives.
- RIPE: ateliers de sensibilisation.
- FEMIX – les 24h du sport féminin.
- Sentez-vous sport.
- Stands de sensibilisation lors des évènements auxquels la FFESSM participe.

Enfin, la FFESSM a lancé en septembre 2014 son label Ecosub® (label qui vient reconnaître l'engagement de ses structures, en matière de Développement Durable:

<http://www.ffessm.fr/ecosub.asp>

En parallèle, un Trophée des activités subaquatiques responsables a été lancé, avec pour thème 2014-2015 « la féminisation des activités subaquatiques ». Le thème 2016-2017 est « la préservation de l'environnement avec des publics spécifiques » : <http://www.ffessm.fr/trophee.asp>

Actions en cours

La FFESSM poursuit la même dynamique autour du Développement durable que celle entamée lors de l'Olympiade 2013-2017. Le plan féminisation et le plan Citoyens du Sport seront renouvelés, un service civique sera recruté au siège national de la FFESSM pour venir en appui de nos missions environnementales.

De plus, les dossiers concernant l'éolien en mer et la santé par le sport prendront plus d'ampleur et des outils de sensibilisation seront déployés auprès de nos comités et organismes déconcentrés.

Pistes d'amélioration

- Relancer l'animation de notre réseau d'experts Développement Durable au sein de nos clubs et OD.
- Produire une communication plus moderne et pédagogique autour du Développement Durable.

Une idée de DD à partager

Que le Ministère nous propose des modèles de projets associatifs ou plans de développement pour nos clubs.

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE FOOTBALL



Avec plus de 5 millions de pratiquants dont 2,2 millions de licenciés, **la Fédération Française de Football** est la première fédération sportive du pays. Au-delà de l'organisation et de la gestion du football amateur et des Equipes de France, la FFF a pour ambition de faire rayonner le football français. Son action relayée par plus de 400 000 bénévoles, 34 000 entraîneurs et éducateurs, 17 000 clubs et des millions de supporters permet de faire vivre le football dans les meilleures conditions tout en tenant rigueur des enjeux relatifs au développement durable.

Politique «DD» de la fédération

La magie du ballon rond et son engouement ne sont pas des mythes. Par son rôle à la fois éducatif et ludique, le football tient une place prépondérante dans notre société. Au-delà de ses vertus fédératrices, il représente un incroyable vecteur de cohésion sociale qui n'a ni couleur, ni religion, ni genre, ouvert à toutes et à tous quel que soit l'âge.

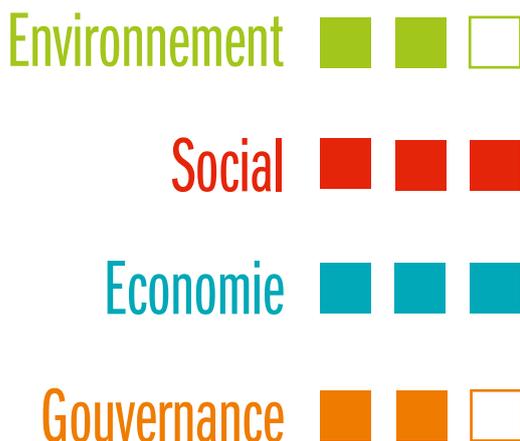
Consciente de la nécessité d'adopter un comportement responsable, la Fédération Française de Football porte depuis plusieurs années un engagement solidaire afin d'entreprendre un changement profond de ses modes de fonctionnement par une stratégie de transition encadrant nos démarches durables.

Cette stratégie est relayée par l'ensemble de la famille du football. Les clubs, les ligues et les districts ayant à cœur de véhiculer le bon exemple, nourrissent largement cette politique de responsabilité sociale, économique et environnementale.

L'ensemble des actions entreprises par la Fédération Française de Football revêt une triple dimension : sociale, économique et environnementale, formant ainsi un véritable cercle vertueux.

La volonté de laisser un héritage durable pour les générations à venir demeure la principale motivation de notre engagement solidaire.

Actions réalisées



- Programme Educatif Fédéral.
- Mercredi du Respect.
- Carton Bleu à l'occasion de l'UEFA EURO 2016 (déclinaison de l'opération Carton Vert).
- Horizon Bleu.
- Mon Euro 2016.
- Observatoire des comportements.
- Partenariats entre la FFF et des institutions publiques telles que l'AEFA, l'OIF...
- Partenariats entre la FFF et ses homologues internationaux tels que la MLS, la CFA, la DFB...
- Création de 1000 emplois d'avenir.
- Mise en place du Programme Volontaires 2016 à l'occasion de l'UEFA EURO 2016.
- So Bénévole.
- Guide éco-gestes de la FondaCtion.
- Electricité 100% renouvelable pour le siège de la FFF et le CNF.

Actions en cours

- Création de la filière du football français.
- Création de l'Union Francophone de Football...

Pistes d'amélioration

La Fédération Française de Football poursuit ses efforts et reconnaît rencontrer encore des carences en ce qui concerne l'impact environnemental de ses actions. Domaine qui nous tient particulièrement à cœur, les opérations en matière environnementale seront la priorité pour la période 2016-2020 avec notamment l'organisation d'un match 100% durable, la création d'un label vert pour les clubs, l'instauration d'un programme de tri-sélectif...



Le golf en France, c'est plus de 400 000 pratiquants licenciés dans plus de 730 équipements répartis sur tout le territoire. Parmi tous les sports, le golf est sans doute un de ceux dont l'interaction avec l'environnement est la plus forte. L'harmonie avec la nature fait partie de la tradition du jeu et de son plaisir. Avec une superficie de 33 000 hectares, les golfs français offrent une multiplicité d'environnements pouvant accueillir une biodiversité riche et variée. Plus d'un tiers est consacré aux habitats naturels. La biodiversité pour les golfs constitue un enjeu de préservation et de valorisation de l'activité.

Chiffres clés

BIODIVERSITÉ

PROGRAMME D'ÉTUDES DES GOLFS FRANÇAIS :

4 ANNÉES D'ÉTUDES (2016-2019)

7 PARTENAIRES

INSTITUTIONNELS CONTRIBUTEURS*

2 INGÉNIEURS ÉCOLOGUES

DU SERVICE DU PATRIMOINE NATUREL

MOBILISÉS

Politique «DD» de la fédération

Dans le cadre des accords-cadres successifs signés avec les Ministères des Sports, de l'Écologie et de l'Agriculture, la Fédération française de golf (FFGolf) s'est engagée avec les organisations représentatives du golf à amplifier les démarches de progrès des clubs en faveur de la préservation de la ressource en eau, de la biodiversité et du développement durable.

Consciente qu'il existe sur chacun des golfs de France une biodiversité potentiellement riche mais trop peu connue, la FFGolf a souhaité donner une nouvelle dimension à ses actions en engageant en 2016 un partenariat ambitieux avec le Muséum national d'Histoire naturelle. Soutenu par les organisations golfiques françaises et européennes, ce vaste programme d'études de la biodiversité des golfs est actuellement à l'œuvre.

Le premier volet concerne l'étude de la biodiversité du Golf National, site d'accueil de la prochaine Ryder Cup en 2018, de l'HNA Open de France chaque année et de l'épreuve olympique de golf en 2024. Le diagnostic réalisé en 2016 permet aux équipes du Golf National d'intégrer dans la gestion quotidienne du site et l'organisation des événements, la préservation et la valorisation des milieux et des espèces qui les composent.

Le second volet a quant à lui une portée nationale. L'objectif est de constituer une base de données de la biodiversité des golfs français à partir d'initiatives des clubs et de diagnostics ciblés. Parmi les leviers déployés pour construire cet inventaire national, un programme de labellisation des clubs inédit a été développé par les équipes du Muséum et de la FFGolf. Intitulé « Programme golf pour la biodiversité », il repose sur l'adhésion volontaire des clubs désirant engager une démarche structurée et approfondie de connaissance, de protection et de valorisation de leur patrimoine naturel.

Environnement 

Social 

Economie 

Gouvernance 

Actions en cours

D'ici la fin d'année 2017, la FFGolf lancera officiellement le « Programme golf pour la biodiversité » auprès des clubs. Les clubs volontaires pourront accéder à plusieurs niveaux d'engagement (Bronze ou Argent dans un premier temps, le niveau Or validant les progrès réalisés suite au niveau Argent). Pour mettre en œuvre le Programme, les clubs devront se rapprocher de structures naturalistes locales capables de conduire les expertises naturalistes fondées sur le cadrage technique du Muséum national d'Histoire naturelle. Les clubs pourront ainsi découvrir une richesse naturelle qu'ils méconnaissent, bénéficier d'un accompagnement technique leur permettant de protéger ce patrimoine, et diffuser une image positive et responsable de leur structure en étant référencé, identifié et reconnu comme structure agissant pour la préservation de la biodiversité.

Ces travaux naturalistes seront collectés et consolidés pour permettre d'alimenter une étude nationale de la biodiversité des golfs français, d'évaluer la contribution globale du golf aux enjeux de biodiversité et d'animer une vaste communauté de pratiques. Les données naturalistes collectées seront intégrées à l'Inventaire National du Patrimoine Naturel animé par le Muséum et seront accessibles à tous. La FFGolf mettra en avant les clubs engagés et les progrès réalisés dans une logique de partage des bonnes pratiques et de sensibilisation des pratiquants. Elle dotera les clubs labellisés d'un kit de communication leur permettant de promouvoir leur engagement auprès de leur communauté de golfeurs, des acteurs institutionnels locaux, des médias et du grand public.

Pistes d'amélioration

- Mise en œuvre d'un programme d'aménagement paysager du Golf National en faveur de la biodiversité (post-Ryder Cup).
- Développement à l'échelle européenne du programme de labellisation des golfs.
- Recherche des financements pour soutenir les clubs qui s'engage dans le Programme golf pour la biodiversité.

Une idée de DD à partager

- L'évaluation de la biodiversité du Golf National est accessible sur le site internet du Service du Patrimoine Naturel du Muséum national d'Histoire naturelle.
- Les articles publiés sur le site internet de la FFGolf dans la rubrique « environnement – actualités ».

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE GYMNASTIQUE



ENSEMBLE,
CRÉONS LE MOUVEMENT



La Fédération Française de Gymnastique, fondée en 1873, est reconnue d'utilité publique. Avec le concours du Ministère des Sports et l'aide de ses partenaires, elle contribue au développement de plusieurs disciplines : quatre sont olympiques (GAM, GAF, GR, Trampoline) et quatre autres ont des compétitions européennes et mondiales (Tumbling, Gymnastique Acrobatique, Aérobie et TeamGym).

La FFG propose aussi des activités de loisirs allant de la Baby Gym à l'activité Adulte et Gym Senior. Forte de 310 000 licenciés (et en forte augmentation depuis l'année dernière), la Fédération innove par des programmes évolutifs, son organisation digitale et ses événements internationaux organisés sur le territoire français.

Par ailleurs, la FFG se mobilise avec, et pour les 1500 clubs affiliés sur la formation et l'emploi, en faveur de l'organisation du haut-niveau.

Chiffres clés

COMMISSION DÉVELOPPEMENT DURABLE
(PRÉSIDENT, DIRECTEUR EXÉCUTIF,
+ 4 PERSONNES)
PÔLE TERRITOIRES AVEC MISSION
DÉVELOPPEMENT DURABLE

Politique «DD» de la fédération

La Fédération Française de Gymnastique a prévu dans son Règlement Intérieur la mise en place de la Commission Nationale Environnement et Développement Durable.

« Cette commission a pour mission de prendre en compte les préoccupations consistant à assurer un développement, par une approche globale de la performance, maintenu dans le temps et résistant aux aléas, respectueux d'un système de valeurs explicité, impliquant différents acteurs internes et externes, dans une logique de progrès continu. Cette mission s'inscrit dans le cadre défini par l'Agenda 21 du Comité International Olympique et du programme Agenda 21 du Comité National Olympique et Sportif Français ».

Une personne au siège fédéral est en charge des actions en lien avec le Développement Durable.

La fédération :

- Incitation à l'obtention du Label Développement Durable du CNOSF lors de l'organisation d'événement ponctuel (COL de Championnats de France, ou de compétitions régionales, etc).
- Obtention du Label Développement Durable du CNOSF lors des événements internationaux managés par la FFG (Internationaux de France).
- Mise en place d'une politique événementielle durable sur les 3 prochaines années à l'occasion des Internationaux de France.

Actions réalisées

- 2012, livret du gymnaste éco-responsable avec la participation des collectifs France pour les visuels.
- 2012/2013 Bilan carbone lors des Assemblées Générales de la Fédération.
- Contacts avec Riposte Verte (2012/2013) « pour un bureau responsable ».
- Travail avec Nathalie Durand OSDD et conférence.
- Recensement des actions sur les événements nationaux.
- Mise en place de la Charte des bonnes pratiques incitant les Comités d'Organisation des compétitions nationales à mettre en place des actions éco-responsables.

Environnement 

Social 

Economie 

Gouvernance 

- Favoriser l'accès du plus grand nombre aux activités Gymniques (de la Baby Gym à la pratique de la Santé Gym Sénior).
- Mise en place du "plan fédéral citoyens du sport"
- Élaboration du document "Valeurs et Charte de la Fédération"
- Dématérialisation des règlements fédéraux
- Intégration d'un barème de remboursement lié au covoiturage

Actions en cours

- Mise en place du "plan fédéral citoyen du sports"
- Elaboration du document "
- Intégration d'action Développement Durable dans nos événements internationaux (Internationaux de France 2017, Label CNOSF obtenu) Internationaux de France 2018 et 2019, Championnats d'Europe GAF 2020.
- Mise en place de la nouvelle Commission Nationale Environnement et Développement Durable fin Juin 2017.
- Partenariat avec ERREA (fournisseur labellisé).
- Partenariat avec des établissements français (Christian Moreau et Gymnova).
- Proposition de modules de formation en utilisant les outils dans le cadre du développement de la FOAD (Formation à distance pour les acteurs de la FFG : juges, ...).
- Dématérialisation de la licence.
- Réalisation de travaux de rénovation au siège fédéral en privilégiant l'isolation thermique.
- Réactualisation de la charte des bonnes pratiques des comités d'organisation en mettant d'avantages en exergue les sphères sociale et économique d'une compétition.

Pistes d'amélioration

- Enclencher un processus Développement Durable sur les événements de façon naturelle et non contraignante.
- Prise de conscience de l'utilité des actions de Développement Durable.

FÉDÉRATION FRANÇAISE HANDISPORT



L'objectif principal de la **Fédération Française Handisport** est de rendre accessible au plus grand nombre le sport pour les personnes en situation de handicap physique ou sensoriel.

Nos valeurs : Singularité, Autonomie, Accomplissement.

Dans le cadre de notre projet CAP2024, voici nos ambitions :

- 70000 licenciés en 2024
- Partager notre expertise
- Développer notre attractivité
- Excellence Sportive

Chiffres clés

PRÈS DE
34000 LICENCIÉS
PLUS DE
40000 PRATIQUANTS
PLUS DE 1400 CLUBS
25 DISCIPLINES
SPORTIVES
LOISIRS ET COMPÉTITIONS
DONT 15 DISCIPLINES
PARALYMPIQUES
100 COMITÉS
RÉGIONAUX ET DÉPARTEMENTAUX EN
MÉTROPOLE ET OUTRE-MER

Politique «DD» de la fédération

La FF Handisport se concentre sur la question du Développement Durable depuis le début de la paralympiade en l'inscrivant au cœur de son projet CAP 2024. Cette démarche nécessite une organisation interne et une méthodologie qui font l'objet d'une mise en place progressive. Au-delà des réflexions réalisées, une mobilisation du réseau est à mettre en place. A travers l'organisation de nos événements comme les Journées Nationales Handisport (JNH), congrès annuel du mouvement handisport (dès leur création en 2012 à La Rochelle), chaque édition offre l'occasion d'affirmer cette ambition à travers de nombreux engagements :

- Regrouper ses principales réunions annuelles et réduire ainsi les déplacements et donc les émissions de CO2.
- Dématérialiser les Actes des Journées Nationales.
- Encourager les participants à optimiser leurs déplacements en les incitant à avoir recours à une plateforme de covoiturage ou le train avec le dispositif « billets congrès » et l'utilisation de transport en commun pour leur transfert vers le site de l'événement, depuis la gare en offrant un pass de transport.
- Valoriser des initiatives remarquables dans le cadre d'un appel à témoignage.
- Promouvoir le dispositif « Bouchons d'amours – fauteuils de sport ».
- Optimiser le tri des déchets au cours de l'événement.
- Favoriser le recrutement d'intervenants locaux.
- Privilégier les cadeaux de bienvenue issus de producteurs régionaux.
- Faciliter l'accès de l'événement aux personnes les plus lourdement handicapées.

Derrière un projet sportif solide pour atteindre ses ambitions, la nouvelle équipe dirigeante élue en avril 2017 a depuis son arrivée pris le parti d'un engagement plus fort au niveau de la gouvernance. Ainsi au-delà d'avoir remis en place un comité des athlètes, on peut observer un travail en mixité (statuts, échelons, ancienneté) et de co-construction dans les différentes instances de prises de décisions ou pour la mise en place des projets. Cela se traduit non seulement en interne mais également dans les relations à nos partenaires et dans l'ouverture aux fédérations homologues.

Environnement 

Social 

Economie 

Gouvernance 

Actions réalisées

- • Formation à l'accessibilité numérique de fichiers et contenus web aux personnes en situation de handicap sensoriel pour les participants au club SDD du 15 décembre 2017, en partenariat avec la FAF.
- • Mise en place d'une campagne de prévention contre le sexisme et le harcèlement sexuel au travail au niveau du siège fédéral relayé par email à nos clubs et comités par notre secrétaire général en novembre 2017.
- • Participation à l'Université Européenne du Sport afin de partager avec les acteurs du sport européens la complexité des enjeux liés au Sport & Handicap, 11 & 12 juillet 2017.
- • Formation sous forme de temps d'échange au sein du siège fédéral de sensibilisation à la mixité (femme / homme) en mars 2017, en partenariat avec FEMIX.
- • Mise en place d'un village citoyen du sport en parallèle de la compétition ouvert à tous les spectateurs (nombreuses classes scolaires) dans le cadre du HOP – Handisport Open Paris au stade Charlety les 30-31 mai 2017.
- Inclusion de la mention « Toute structure labellisée s'engage à agir dans une démarche favorisant la citoyenneté et le respect du vivre-ensemble. » dans la charte signée par les clubs labellisés Handisport dans le cadre du plan citoyen du sport.
- La commission sportive Football Sourds est fer de lance dans le développement des réunions à distance via la visioconférence en se réunissant ainsi tous les jeudis.
- Mise en place du service Acceo pour les personnes sourdes et malentendantes qui leur permet de joindre par téléphone tous les services fédéraux ainsi que tous nos comités régionaux et départementaux (<http://www.handisport.org/acceo-sourds/>).
- Mise en place systématique d'une démarche éco-responsable dans l'organisation d'événements nationaux avec notamment l'adaptation des cahiers des charges des événements.
- Coopération pour la campagne 10 gestes du sportif éco-responsable avec Marie Bochet, porte drapeau des Jeux Paralympiques de PyeongChang2018 comme ambassadrice.
- Mise en place du tri au sein du siège fédéral.

Actions en cours

- Dans la lignée du développement sur l'extranet de différents modules : événements (calendrier), bénévoles, annuaire, un module médiathèque permettant la visibilité des actions de notre mouvement et le partage de notre expertise pour le grand public et l'implication de tous, et facilitant les contacts au sein des différentes entités du mouvement et avec les fédérations homologues.
- Soutien affiché lors de la soirée de Gala et en cours au Comité d'organisation des Gays Games Paris 2018 avec la volonté de promouvoir la diversité.

Pistes d'amélioration

- Envisager la signature de la Charte des 15 engagements éco-responsables des organisateurs d'événement pour l'ensemble des événements nationaux et internationaux organisés par la FF Handisport.
- Impulser une plus grande prise en compte des aspects environnementaux.

Une idée DD à partager

- Pour faire des économies d'émission de GES et financières, comme la fédération handisport, récompensez les utilisateurs de véhicule personnel à faire du covoiturage en mettant en place un bonus incitatif pour celles et ceux qui jouent le jeu !

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE JUDO



Créée en 1946, **la FFJDA** qui regroupe à ce jour 5 600 clubs et plus de 570 000 licenciés, est avant tout centrée sur la formation de l'individu : physique, morale et spirituelle. Le partenaire est davantage qu'un adversaire car il permet le développement avec soi-même mais aussi grâce aux autres. Le respect de l'autre est dès lors essentiel, même en situation de compétition. La préservation de cette approche est le leitmotiv de la fédération.

Chiffres clés

LES ORGANISATIONS SPORTIVES NATIONALES
SOUMIS AUX PRINCIPES DE
MUTUALISATION.
LABELLISATION DES
ORGANISATIONS ET DES
ANIMATIONS UNE ÉTAPE
SUPPLÉMENTAIRE QUI NÉCESSITERA
DES FORMATIONS COMPLÉMENTAIRES DES
DIRIGEANTS ET DE L'ENCADREMENT TECHNIQUE.

Environnement 

Social 

Economie 

Gouvernance 

Politique «DD» de la fédération

La politique de développement durable conduite par la FFJDA accompagne toute forme de développement qui assure le bon fonctionnement de la fédération :

- formation des dirigeants, des enseignants, des pratiquants, des arbitres, des juges... jusqu'aux structures administratives (pôles de regroupement administratifs régionaux, groupement d'employeurs...)
- pérennisation des emplois, les animations sportives dans le principe de proximité des clubs ou des compétitions locales ou nationales.

La fédération fonde son éthique sur des valeurs telles que l'optimisation et la mutualisation, qu'illustre la notion de développement durable, ainsi que sa devise : « entraide et prospérité mutuelle ». Cette approche assure ainsi la continuité de nos valeurs par une recherche permanente de progrès sur soi (notamment dans la préparation de l'obtention de la ceinture noire) et de notre fédération (dans la recherche de l'excellence).

Ces principes sont dès lors déclinés sur l'ensemble des secteurs d'activités et des territoires de la FFJDA

Actions réalisées

Comme indiqué précédemment, chaque secteur d'activité fédérale fait l'objet d'une réflexion en vue d'optimiser et de mutualiser les ressources fédérales. Cela se traduit par les actions suivantes :

- Sur le plan administratif : Création de pôles de regroupement administratifs régionaux visant à mutualiser les ressources humaines et administratives dans l'organisation des structures fédérales.
- Sur le plan des organisations sportives :
 - o Favorisation de la mutualisation des ressources par une incitation au covoiturage par le Fond National de Déplacement (un fond alimenté par la fédération) pour permettre aux combattants et entraîneurs sélectionnés à un championnat de France de se rendre sur le site de la compétition (Tarifs de défraiements kilométriques incitatifs au covoiturage).
 - o Mutualisation de matériels pérennes utiles à l'organisation des compétitions (tapis, ordinateurs, cahier des charges des

- Sur le plan de la communication : Mise en Ligne sur le site internet de la FFJDA d'exemples d'organisation d'évènements Ecoresponsables, du site de l'ADERE (Auto Diagnostic Environnemental pour les Responsables d'Evènements).

De manière générale, la rationalisation des coûts et la mutualisation des moyens humains et financiers sont favorisés pour l'ensemble des activités fédérales.

Actions en cours

- Un projet d'investissement d'un équipement sportif, le dôme de Villebon sur Yvette, comme outil expérimental de mutualisation d'un équipement sportif et comme centre ressource aux structures fédérales dans le développement durable.
- Diffusion de l'adresse du site fédéral dans la rubrique acteur du site internet « www.developpement-durable.sports.gouv.fr ».

Pistes d'amélioration

- Rendre obligatoire le covoiturage sportif et professionnel en l'organisant.
- Investir dans du matériel pérenne et réutilisable pour optimiser les organisations nationales et territoriales.
- Accentuer la dématérialisation dans le champ professionnel quand cela est possible.

Une idée DD à partager

Le Fond National de Déplacement qui prend en charge partiellement les frais d'un sportif à une phase nationale élite. En se regroupant, les sportifs et clubs bénéficient d'une prise en charge intégrale des frais de déplacements,

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE LA MONTAGNE ET DE L'ESCALADE



La Fédération Française de la Montagne et de l'Escalade

assure la promotion et le développement des activités sportives suivantes : escalade, canyionisme et montagnisme incluant alpinisme, expédition, randonnée de montagne, raquette à neige et ski-alpinisme. Elle favorise la pratique pour tous les publics, anime et garantit le développement des pratiques qu'elle organise, en intégrant les dimensions sportives mais aussi le respect de l'environnement.

La fédération en chiffres :

96 000 licenciés (dont 42% de femmes), une progression de licences annuelles de 3,3% par an. 122 comités territoriaux (26 comités régionaux et 96 comités départementaux) en cours d'évolution pour s'adapter aux nouvelles régions. Plus de 1000 clubs.

Chiffres clés

93 184 LICENCIÉS

1 010 CLUBS

122 COMITÉS

TERRITORIAUX

40 000 COMPÉTITEURS

250 ÉVÉNEMENTS

SPORTIFS PAR AN

Politique «DD» de la fédération

Extrait des statuts de la FFME, article 1 Objet : « *la FFME se donne pour mission de ..., de veiller à la sauvegarde de l'intégrité et de la beauté de la nature en montagne, ainsi qu'à la protection des lieux naturels de pratique, en liaison avec les populations et les professions concernées, les autres fédérations et les collectivités locales. Dans cet esprit et dans celui de l'Agenda 21 du comité national olympique et sportif français, la FFME intègre la notion de Développement Durable et de responsabilité sociale et sociétale, ses règlements et les modes de gestion qui régissent de son fonctionnement, l'accomplissement des activités sportives et la tenue des manifestations sportives qu'elle organise ou qui sont organisées sous son égide ...* ». Le Développement Durable se retrouve dans l'ensemble des orientations et choix de la fédération : il permet de donner plus de sens aux différentes actions de la fédération afin de mettre en œuvre une pratique pérenne et durable des activités de montagne et d'escalade.

Actions réalisées

De nombreuses actions réalisées au cours des olympiades 2009-2016 :

- Informer nos structures sur le développement durable à la FFME.
- Bilan Carbone de la fédération et production d'un outil simple de calcul des émissions de gaz à effet de serre lors des déplacements des clubs et des comités.
- Des outils simples pour des événements sportifs et des manifestations éco-responsables ; accompagnement des structures demandant le label « Développement Durable, le sport s'engage ».
- Une éducation du licencié au Développement Durable tout au long de sa formation : intégration d'items « pratique responsable, citoyenne et durable » dans les progressions « passeports FFME ».

Environnement 

Social 

Economie 

Gouvernance 

Actions réalisées (suite)

- Intégrer les publics en situation de handicap dans nos clubs et nos équipes de France : avec des championnats du monde d'escalade à l'Accorhotels Arena en 2016 au cours desquels les finales Handi-escalade se sont déroulées en même temps et dans le même lieu que les finales valides.
- Travailler avec l'ensemble des acteurs concernés par la pratique en sites naturels pour une pratique durable dans le respect de toutes les réglementations.
- S'engager dans les emplois pérennes avec un accompagnement des clubs et comités employeurs.
- Favoriser l'accès de nos clubs aux très jeunes enfants (baby escalade) et aux publics en situation de handicap.
- Favoriser la mixité dans les structures fédérales et particulièrement dans les instances dirigeantes (parité adoptée dans les comités directeurs nationaux et territoriaux).

Actions en cours

- Développement d'une pratique « Santé » dans nos activités.
- Activation et mise en place du « Plan citoyen fédéral ».
- Développement des structures artificielles d'escalade tout particulièrement dans les quartiers politiques de la ville et dans les zones de revitalisation rurale.
- Activation du Service Civique à la fédération.
- Poursuite des actions en faveur du respect de l'environnement dans toutes nos activités.
- La mise en place de structures artificielles d'escalade dans les quartiers apportera une diversité parmi les licenciés.



La Fédération Française de Natation (FFN), fondée en 1920, est une association disposant d'une délégation du Ministère des Sports pour structurer, organiser et développer les activités de la natation. Ses missions de service public incluent la promotion de l'apprentissage, l'organisation des pratiques, la formation des cadres, la validation des licences, l'organisation des compétitions, ainsi que la définition des règles de cinq disciplines olympiques : la natation course, la natation artistique, la natation en eau libre, le water-polo et le plongeon. La FFN détient également l'agrément pour le développement de la natation maîtres, la natation estivale, les activités d'éveil, récréatives et de découvertes aquatiques, ainsi que la natation santé.

Chiffres clés

1 300 CLUBS

300 000 LICENCIÉS

(AUGMENTATION DE 20 % EN 10 ANS)

5 DISCIPLINES OLYMPIQUES

DÉMATÉRIALISATION DES

RÉSULTATS DE PLUS DE 6000

RENCONTRES SPORTIVES PAR AN

Politique «DD» de la fédération

La FFN est directement concernée par les enjeux posés par le Développement Durable à plusieurs niveaux.

La natation étant par essence un sport aquatique, la fédération est directement touchée par les problématiques relatives à la qualité des eaux de baignades (en bassin comme en milieu naturel) et à la bonne gestion des ressources en eau. Certaines de ses activités sont pratiquées en plein air, voire en pleine nature (notamment la discipline « eau libre »), et sont ainsi particulièrement concernées par l'enjeu de la préservation des milieux naturels.

La FFN vient de se doter d'une « Mission Développement Durable » avec le but de valoriser et de faire connaître les bonnes pratiques de la Fédération et des clubs affiliés sur l'ensemble des territoires, afin d'inviter l'ensemble des pratiquants et dirigeants à encore plus d'éco-responsabilité. Elle aura également pour mission de formuler des propositions afin d'améliorer l'articulation entre les quatre piliers du Développement Durable dans les actions de la Fédération et de ses membres : Environnement (préservation des milieux), Social (améliorer la santé de chacun, formation), Économie (par des procédés innovants), Gouvernance (en faisant remonter les bonnes pratiques de la base).

Actions réalisées

- Dématérialisation de la licence fédérale, des ouvrages institutionnels (Annuel Règlements, Annuel Résultats, Annuel Classements, etc...) et de l'ensemble de la documentation issue des réunions institutionnelles.
- Stands partenaires sur les villages de nos événements grand public/compétitions (ONG, associations...).
- Développement de la pratique « Natation Santé » au sein de nos clubs grâce notamment à des formations spécifiques des encadrants.
- Promotion de l'utilisation de nouvelles technologies avec la mise en place de la visioconférence et ainsi limiter les déplacements.
- Eau Libre : sensibilisation aux enjeux environnementaux et au tri des déchets auprès des pratiquants et encadrants.

Environnement 

Social 

Economie 

Gouvernance 

Actions en cours

- Rédaction d'une charte « Développement Durable » à diffuser à l'ensemble des échelons (fédéral, ligues, clubs), ainsi qu'une charte spécifique pour l'évènementiel.
- Normalisation environnementale des services fédéraux : énergie, tri sélectif, consommation d'eau...
- Conception d'un label « éco-responsabilité ».
- Mise en valeur des initiatives locales en matière de développement durable (labelliser/primer les clubs porteurs de projets innovants).
- Développement d'une communication dédiée (supports visuels, rubrique spécifique sur le site Internet).
- Intégration d'un module « Développement Durable » dans l'ensemble de nos formations fédérales.
- Eau Libre :
 - o Tester l'utilisation de gobelets biodégradables pour les ravitaillements en compétition.
 - o Encourager l'utilisation de bateaux à moteur électrique pour encadrer les courses.
 - o Encourager la formation de « brigade développement durable » en canoës, chargée de nettoyer les plans d'eau suite au passage des nageurs.

Pistes d'amélioration

- Exemplarité du siège fédéral dans son fonctionnement quotidien.
- Inclusion d'un volet « Développement Durable » dans la formation des cadres techniques.
- Prévention auprès des licenciés.

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE PÊCHE À LA MOUCHE ET AU LANCER



La Fédération Française de Pêche à la Mouche et au Lancer, en cours de fusion avec les Fédérations de Pêche au Coup et de pêche en Mer pour former la nouvelle Fédération des Pêches Sportives (F.F.P.S.), regroupe 2000 licenciés (Pêche à la Mouche uniquement au sein d'une centaine de Clubs affiliés dans 9 Comités Régionaux.

Le département Mouche de notre Fédération comporte 15 Ecoles de Pêche agréées animées par de initiateurs Fédéraux diplômés qui enseignent non seulement les techniques de lancer et de montage de mouches mais également une éthique de pêche, l'approche écologique des milieux aquatiques, leur préservation et la surveillance de leur équilibre souvent fragile.

Chiffres clés

2015

10 SESSIONS VIGIE RIVIÈRES 1

100 LICENCIÉS FORMÉS À L'APPROCHE ÉCOLOGIQUE DES MILIEUX AQUATIQUES.

1 STAGE VIGIE RIVIÈRES 2
À SUP AGRO FLORAC

5 NOUVEAUX FORMATEURS
INTERVENTION DANS
LES SESSIONS DE NIVEAU 1

1 COMPÉTITION LABELLISÉE
AGENDA 2

(FINALE DE LA COUPE DE FRANCE DES CLUBS)

2016

4 STAGES VIGIE RIVIÈRE 1

0 STAGE VIGIE EN RIVIÈRE 2
EN RAISON DES CONDITIONS

MÉTÉOROLOGIQUES ET HYDROLOGIQUES
TRÈS DÉFAVORABLES NE PERMETTANT PAS LES
PRÉLÈVEMENTS.

Environnement 

Social 

Economie 

Gouvernance 

Politique «DD» de la fédération

Le département Mouche de notre Fédération comporte 15 Ecoles de Pêche agréées animées par des initiateurs Fédéraux diplômés qui enseignent non seulement les techniques de lancer et de montage de mouches mais également une éthique de pêche, l'approche écologique des milieux aquatiques, leur préservation et la surveillance de leur équilibre souvent fragile.

Dans le domaine de la compétition comme dans le domaine du loisir, la Fédération Française de Pêche à la Mouche et au Lancer favorise la mise en œuvre d'outils en adéquation avec son éthique environnementale. Chaque adhérent de la FFPML peut bénéficier de conseils et de formations pour améliorer ses connaissances en matière d'environnement et lui permettre d'adapter son comportement et sa pratique en fonction des milieux ou des espèces qu'il va rencontrer. La notion de pêche sportive est adaptée à la gestion et à la préservation des milieux aquatiques et des espèces qui y évoluent.

La FFPML a intégré le développement durable au sein de sa politique en mettant en place un programme innovant de sensibilisation à l'approche éco-responsable des milieux aquatiques dénommé « Vigie Rivières ». Ce programme permet à nos licenciés de veiller à la bonne santé des rivières où ils pratiquent leur sport, il s'agit d'un enjeu fort et garant de la pérennité de la pêche à la mouche sportive.

L'objectif du programme est de faire de chaque acteur de l'environnement du cours d'eau un observateur vigilant apte à appréhender l'écosystème dans sa globalité, à détecter tout déséquilibre au plus tôt, puis à propager l'alerte afin qu'une réponse adaptée soit apportée dans les délais les plus courts pour en limiter les impacts.

Plusieurs thèmes sont abordés mettant en évidence le lien entre ces populations d'invertébrés aquatiques et l'équilibre général de l'écosystème :

- Présentation du milieu.
- Appréhension du cours d'eau et de son environnement sous l'angle écologique.
- Présentation de la faune aquatique.
- Elaboration du lien entre la présence des peuplements et la dynamique du cours d'eau.
Compréhension et évaluation des impacts des

- Analyse du milieu physique du cours d'eau sous l'angle des différents habitats et de la dynamique de crues.
- Mise en relation des peuplements avec les milieux physiques.

Seule une sensibilisation massive à ce concept de vigilance peut permettre de disposer d'une population d'observateurs de l'eau suffisamment conséquente pour garantir une signalisation efficace des événements impactant.

Actions réalisées

La FFPML, par son programme « Vigie Rivières » a misé sur la sensibilisation de ses licenciés au développement durable et à l'approche écologique des milieux aquatiques par le biais de l'organisation de journées de sensibilisation à l'initiative des clubs et Comité Régionaux.

Dans le cadre de cette action de fond, la F.F.P.M.L. s'est, d'une part associée au Centre de formation de Sup Agro Florac en Lozère pour la formation de ses intervenants et, d'autre part, a signé une convention avec l'OPIE (Office Pour les Insectes et leur Environnement) établissant des liens de fonctionnement et d'engagement mutuels.

L'objet de cette convention concerne l'étude et l'identification des larves aquatiques prélevées lors des stages de sensibilisations aux écosystèmes aquatiques de niveau I (stages Vigie Rivières I).

En 2015 une dizaine de sessions de niveau 1 ont été organisées sur une ou deux journée par les différents Comité Régionaux et ont permis de former plus d'une centaine de licenciés.

Parallèlement une session de formation de formateurs a été mise en place, comme chaque année, en collaboration avec Sup Agro Florac et a permis de former 5 formateurs qui pourront intervenir dans les sessions de sensibilisation.

Actions en cours

Programme « Vigie Rivières »

Afin de tenter d'apporter une réponse adaptée aux différentes activités pouvant être concernées par cette démarche, le département « Environnement » de la FFPML engage une réflexion en vue de diversifier ses actions,

toujours dans le cadre du programme « Vigie Rivières », pour les adapter aux centres d'intérêts spécifiques des différents acteurs de l'eau (Pêche en mer, montage de mouches artificielles représentant les espèces prélevées, etc...)

Dans les compétitions :

- Proximité des lieux de pêches et des points stratégiques pour limiter les déplacements
- Utilisation de rubans de balisage biodégradables
- Obligation pour chaque compétiteur de s'équiper d'un dispositif de collecte de ses déchets (fils usagers, hameçons...)

Imposé dans le règlement sportif, le port, par les compétiteurs, de l'écusson officiel portant le slogan « apprendre à prendre, apprendre à relâcher » est un symbole de l'éthique sportive et durable vis-à-vis des espèces piscicoles.

Tous les poissons sont capturés et remis à l'eau vivant avec la mise en œuvre de techniques et d'outils favorables à leur bonne manipulation et à leur survie.

Dans les déplacements

- Mise en œuvre de procédés pour privilégier les solutions communes.
- Définition des lieux de réunions accessibles en transports en commun, Choix des hébergements selon la mise en place d'une démarche environnementale

Sur le plan International :

La Fédération Française de Pêche à la Mouche et au Lancer est affiliée à la Fédération Internationale de Pêche Sportive Mouche :

- Participation à la définition et à la mise en œuvre de la politique environnementale de la CISP
- Participation des équipes nationales aux symposiums environnementaux organisés par les pays d'accueil
- Rapprochement avec l'ONG European Angling Alliance pour développer des actions et faire valoir nos concepts environnementaux

Pistes d'amélioration

- Intégrer l'ensemble des licenciés (environ 20 000) de la nouvelle Fédération des Pêches Sportives dans le programme environnemental porté par la FFPML
- Nouer de nouveaux partenariats permettant de disposer des budgets plus conséquents et en adéquation avec notre stratégie de sensibilisation de masse.
- Equiper chaque Comité Régional des équipements et matériels lui permettant une totale autonomie dans l'organisation des sessions de sensibilisation.
- Promouvoir notre concept tant au sein de la Confédération Internationale des Pêches Sportives que de l'ONG European Anglers Alliance.

Une idée DD à partager

L'Eau est un bien commun et un patrimoine essentiel à notre société. Notre devoir de pêcheur sportif responsable est de se donner les moyens de le respecter, le surveiller et le défendre afin que notre passion puisse perdurer dans un environnement équilibré et sain.

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE RANDONNÉE PÉDESTRE



Reconnue d'utilité publique, délégataire du ministère chargé des sports pour la randonnée, **la Fédération Française de la Randonnée** (FFRandonnée) crée, balise et entretient les chemins de randonnée (actuellement, 120 000 km de GR®, GR® de Pays et PR labellisés).

S'appuyant sur son réseau de 3 491 associations, ses comités régionaux et départementaux, elle développe :

- la pratique sportive,
- le tourisme par le loisir,
- la découverte et la sauvegarde de la biodiversité ainsi que de - -
l'environnement,
- le développement des territoires en tant qu'usager de la nature, l'activité préserve le bien être et la santé.
- Le nombre de licenciés à ce jour est de 238 740.

Chiffres clés

1 PERSONNE
FORMÉE

ET DÉDIÉE AU BILAN CARBONE

230 000 ADHÉRENTS

20 000 BÉNÉVOLES

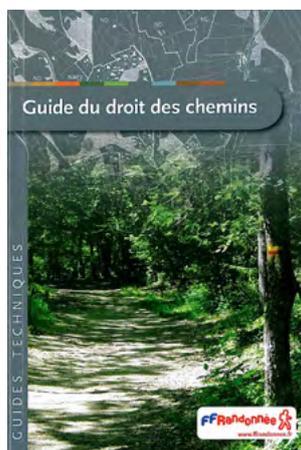
116 COMITÉS

3 450 CLUBS

180 000 KM

DE SENTIERS BALISÉS

240 TOPO-GUIDES



Politique «DD» de la fédération

Le groupe de travail Développement Durable, protection des chemins et de l'environnement de la FFRandonnée dont la note d'orientation politique a été validée par le comité directeur fédéral en janvier 2016, s'attache à faire connaître et reconnaître la Fédération comme acteur du Développement Durable, de la protection de l'environnement et des chemins à travers :

1) Des actions concrètes :

- Apporter aide et conseils aux comités confrontés à des questions ou des conflits relatifs à la protection des chemins et itinéraires.
- Participer activement à la promotion et l'utilisation de l'outil Suricate - sentinelle des sports de nature.
- Faire une mise à jour du guide du droit des chemins.
- Réactiver le concept Eco-vigilance incendies.
- Être à l'écoute des propositions.

2) Des actions militantes et un engagement effectif :

- S'associer aux campagnes lancées par ses partenaires et initier elle-même des actions ou campagnes telles que « sauvons nos chemins ».
- Afficher sa volonté d'agir.

3) Une communication adaptée :

Auprès de son réseau : faire connaître son engagement par la parution d'informations récurrentes dans ses publications internes, dans ses formations, tenir son réseau informé régulièrement, l'associer à ses actions.

Auprès de ses partenaires environnementaux : multiplier les rencontres pour élargir son cercle relationnel.

Auprès du grand public : faire paraître des informations récurrentes sur son site Internet, sur les réseaux sociaux, dans Passion Rando (magazine trimestriel) et sur ses manifestations nationales.

Auprès des pouvoirs publics : les déclinaisons citées en points 1 et 2 fourniront les éléments propres à faire reconnaître la FFRandonnée. Cela passe également par la constitution d'un cercle relationnel élargi, à renouveler au gré des mouvements des acteurs publics.

Environnement 

Social 

Economie 

Gouvernance 

Actions réalisées

- Participation à la Stratégie Nationale vers un Développement Durable du Sport.
- Démarche qualité autour de la labellisation et l'homologation des sentiers.
- Intégration dans les productions de la FFRandonnée (topo guides et sites internet) de contenus pédagogiques contribuant à informer et sensibiliser les usagers des sentiers, au Développement Durable et à la protection de l'environnement.
- Réalisation du Guide du droit des chemins.
- Audition par le Sénat, à sa demande, sur l'imprescriptibilité des chemins ruraux (proposition de loi visant à renforcer la protection des chemins ruraux).
- Propositions d'amendements concernant la Servitude de marchepied dans le cadre de la loi de transition énergétique.
- Campagne et diffusion d'une plaquette Eco-vigilance incendie.
- Election au bureau de la Fédération des parcs naturels régionaux de France.
- Convention avec l'Office National des Forêts et la Fédération des Parcs Naturels Régionaux .
- Propositions d'amendements à la Loi Biodiversité (protection des chemins).

Actions en cours

À l'externe :

Relations avec les parcs nationaux de France.

- Développement des relations avec les fédérations d'usagers et gestionnaires d'espaces naturels et agricoles (FNSEA, forestiers privés et chasseurs).
- Prise en compte de la préservation et de la protection des chemins ruraux.

En interne :

- Amélioration de la prise en compte du Développement Durable dans les modules de formation animateurs et baliseurs.
- Prise en gage de la pérennité des chemins de randonnée, dans les formations et accompagnement des responsables associatifs.
- Plaquette de communication « Environnement, développement durable, chemins ».
- Mise à jour du « Bilan Carbone » déjà effectué au siège.



La Fédération Française de Rugby a la charge d'organiser et de développer le rugby à XV et le rugby à 7 en France. Elle connaît actuellement une phase d'expansion puisqu'elle accueille 452 255 licenciés, dans 1900 clubs répartis dans 34 Comités Territoriaux (dont 7 en Outre-mer) et 102 Comités Départementaux.

C'est à ce stade de son développement que la FFR a souhaité réfléchir aux moyens nécessaires pour poursuivre cette ascension. Le développement durable a donc été l'un des quatre chantiers lancés à l'occasion des Assises Nationales du Rugby français en 2012, reflétant la volonté réelle de la FFR d'engager les réflexions sur l'avenir du rugby dans une logique de développement durable et responsable.

CHIFFRES CLÉS

40 ASSOCIATIONS

**SOUTENUES DEPUIS 2005 SUR
CHAQUE ÉDITION DU TOURNOI DES
VI NATIONS
DANS LE CADRE DE L'OPÉRATION DE
COMPENSATION CARBONE,**

**52 HEURES DE MOBILISATION,
330 BRACELETS TREEZ FINANCÉS, SOIT
LA COMPENSATION DE 21 TEQCO2**

TOURNOI DES VI NATIONS :

1ER ÉVÉNEMENT

**SPORTIF AUDIO-DÉCRIT À LA
TÉLÉVISION FRANÇAISE ET CRÉATION
D'UN GUIDE TOURNOI POUR LES
PERSONNES AVEUGLES OU NON
VOYANTES**

2017 : SIGNATURE DES

**15 ENGAGEMENTS
ÉCO-RESPONSABLES DES
ORGANISATEURS D'ÉVÉNEMENT**

Environnement 

Social 

Economie 

Gouvernance 

Politique «DD» de la fédération

La FFR a, depuis les travaux des Assises Nationales du Rugby Français en mars 2012, défini et mis en œuvre sa Stratégie de Développement Durable & Responsable, qui s'inscrit en cohérence avec la mission d'intérêt général que la Fédération porte en tant que délégataire de service public.

La volonté de la FFR est d'engager l'avenir du Rugby dans une logique de développement responsable et social. C'est une opportunité unique de créer une dynamique fondée sur les valeurs de solidarité et de responsabilité inhérentes au rugby.

Cette stratégie se définit comme étant un véritable projet d'avenir, fédérateur pour toutes les parties prenantes de la FFR (les élus, licenciés, bénévoles, ...) et s'inscrivant dans le long terme.

Pour cela, quatre enjeux clés ont été identifiés comme particulièrement significatifs, et sur lesquels nous agissons concrètement et opérationnellement :

- **Préserver la santé et développer le bien-être des pratiquants**

En se donnant cet enjeu prioritaire, notre stratégie de développement durable s'adresse à tous les pratiquants et vise à prévenir des risques, valoriser le bien-être par le sport, assurer la sécurité de tous et lutter contre les addictions.

- **Le rugby, sport solidaire**

La solidarité est une valeur indissociable du rugby français, ce qui en fait un élément clé de notre Stratégie. Le développement du rugby en France doit donc naturellement s'accompagner du renforcement des actions de solidarité, telles que le soutien à la Fondation Albert Ferrasse, son ouverture aux différentes populations, ou encore la valorisation des ressources humaines sur le territoire.

- **La FFR, fédération citoyenne**

Cet enjeu concerne la prise en compte effective des enjeux sociétaux et environnementaux dans notre fonctionnement fédéral interne.

De nombreux projets ont déjà été réalisés en ce sens pour atteindre cet objectif tels que la mise en place de la minuterie des luminaires dans les espaces communs au sein des locaux de la FFR ou encore le tri de nouveaux types de déchets (biodéchets).

- **L'organisation d'événements responsables**

Les événements génèrent des impacts importants sur l'environnement, et bénéficie d'une visibilité unique en matière de sensibilisation. Il nous semble alors essentiel d'éco-concevoir nos événements sportifs et institutionnels.

Actions réalisées

a) Audiodescription

Comme lors du tournoi des 6 Nations 2015, la FFR a remis en place son dispositif d'accessibilité des matchs du XV de France auprès des handicapés visuels sur l'ensemble des matchs en France du Tournoi des 6 Nations 2018 avec :

- L'Édition d'un guide du Tournoi des 6 Nations 2018 en braille
- L'Audiodescription TV des matches
- L'Audiodescription des matches dans le stade

Ce dispositif permet à de nombreuses personnes malvoyantes et/ou non voyantes de pouvoir vivre une rencontre du XV de France depuis chez eux ou dans le stade.

b) Drop'ton Matos

Au vu du succès rencontré lors de la première édition de « Drop' Ton Matos » en 2014, la Fédération Française de Rugby a eu le plaisir de reconduire ce projet en 2015/2016 avec la collaboration du Comité Côte Basque Landes et de l'IUT de Bayonne.

L'objectif de cette opération est de collecter différents types d'équipements propres et en bon état pour leur donner une seconde vie. Cette nouvelle édition a ainsi permis, grâce à la volonté des bénévoles, de récupérer plus de 50 cartons de matériel (que ce soient des maillots, des chasubles, des shorts, des paires de chaussettes, des crampons, des casques, des ballons...) à destination de la Fédération Marocaine de Rugby.

Cette opération a obtenu le label du CNOSF, le «

c) Favoriser l'utilisation des nouvelles technologies

Suite à la réalisation du bilan Carbone de la FFR en 2012, il a été remarqué que 71% des rejets de carbone étaient liés au déplacement des personnes. Ainsi, ce volet vise principalement à réduire les déplacements en utilisant des technologies innovantes.

C'est dans ce cadre que la visioconférence a pris son essor au sein de la FFR. C'est un moyen de communication à distance qui permet, par l'intermédiaire de la vidéo et de l'audio, de transmettre à son interlocuteur des informations sans tenir compte du facteur géographique.

Cet outil est actuellement déployé dans tous les Comités Territoriaux de France.

d) Extension du dispositif de tri à d'autres types de déchets/populations

Concernant la prise en compte effective des enjeux environnementaux dans le fonctionnement fédéral interne, la FFR a décidé de mettre en place des gobelets réutilisables pour tous les salariés sur site. Ainsi, sur 52 semaines, ce sont plus de 166.400 gobelets plastiques qui ont pu être évités, soit près de 4.659,2 kg de déchets plastiques évités.

De plus, le dispositif de tri de déchets au CNR s'est étoffé.

En effet, le tri des bios déchets générés par le prestataire sur site EUREST est désormais pris en compte lors des collectes, permettant ainsi un tri plus responsable.

e) Candidature écoresponsable #France2023

La Coupe du Monde étant l'un des événements sportifs les plus prestigieux de la planète, France 2023 s'engage à œuvrer pour agir et promouvoir les bonnes pratiques environnementales, en s'inscrivant dans la politique gouvernementale française ambitieuse en la matière, en délivrant une compétition avec un impact carbone limité, éthique et éco-responsable.

Conscient de la responsabilité et du rôle d'exemplarité d'un événement sportif mondial, France 2023 a notamment choisi de s'inscrire durablement dans une démarche ambitieuse en signant le 18 mars 2017 des « Engagements éco-responsables des organisateur d'événements » amorcée par le Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, en collaboration avec la WWF. Par cette signature, conjointe entre Patrick KANNER (Ministre de la Ville, de la Jeunesse et des Sports), Bernard LAPORTE (Président de la FFR) et Claude ATCHER (Directeur de la Candidature RWC 2023), la candidature française s'est engagée à atteindre 15 objectifs chiffrés et

Actions en cours

Rapport RSE

La FFR travaille actuellement sur la rédaction de son premier rapport RSE.

Le but de cette publication est de valoriser et de communiquer sur les actions que nous avons menées depuis 2013 dans le cadre de notre démarche de développement durable et responsable.

Nous souhaitons que ce rapport soit le plus complet possible, afin de pouvoir faire un état des lieux des pratiques et des résultats de la FFR en la matière.

Ce document fera l'objet chaque année d'une publication pour présenter les nouvelles actions et/ou les avancées.

Pistes d'amélioration

- Amélioration de la communication en interne sur les projets de développement durable qui sont menés pour continuer de sensibiliser au sein de la FFR
- Implication d'un plus grand nombre de parties prenantes de la FFR dans la mise en œuvre d'actions RSE

Une idée DD à partager

Le service de recharge portable éco-responsable :

- Le concept : sur des vélos-générateurs, les participants rechargent leur téléphone avec de l'électricité 100% humaine. Un service très utile, peu onéreux, original et amusant.
- Une procédure qui permet de confier jusqu'à 50 smartphones à charger, en échange les utilisateurs sont invités à donner leur contribution énergétique sur les vélos générateurs. Durant la charge, les utilisateurs sont alors libres de profiter de l'espace de détente et d'information sur les thèmes du développement durable.

Contact et liens utiles

Camille Tihy
camille.tihy@ffr.fr

Stratégie de Développement Durable & Responsable de la FFR :

<https://www.ffr.fr/FFR/Developpement-Durable-et-Responsable2/Strategie-de-Developpement-Durable-et-Responsable-de-la-FFR>

Guide des écogestes du Rugby :

<https://www.ffr.fr/FFR/Developpement-Durable-et-Responsable2/Livret-Ecogeste>

Le vélo chargeur : <http://www.ludikenergie.fr/ateliers/velo-chargeur/>



La Fédération Française de Spéléologie

(FFS) a pour but d'organiser et de favoriser :

- un développement maîtrisé de la pratique de la spéléologie, du canyoning et de la plongée souterraine ;
- l'exploration et l'étude des milieux karstiques et des milieux souterrains naturels et artificiels.

La FFS contribue à la recherche scientifique liée au monde souterrain et à son environnement, elle participe activement à sa conservation. Elle organise la promotion et l'enseignement de la spéléologie, du canyoning et de la plongée souterraine.

La FFS est agréée association de protection de l'environnement par le Ministère chargé de l'environnement depuis 1978. Elle apporte son concours et celui de ses adhérents à des missions de sécurité civile, de prévention, de formation et aux opérations de secours en milieu souterrain, dans les cavités naturelles ou artificielles, noyées ou à l'air libre.

Au travers de ses 13 comités de spéléologie régionaux ou ligues régionales (CSR), 77 comités départementaux de spéléologie (CDS) et environ 7 000 licenciés, la FFS a pour objectif l'accès de tous à la pratique des activités physiques et

Politique «DD» de la fédération

Après avoir signé en 2011 un engagement Grenelle avec le Ministère de l'écologie et du développement durable, la Fédération Française de Spéléologie (FFS) a reçu un agrément national au titre de la protection de l'environnement.

La FFS apporte son concours aux collectivités et aux services de l'État pour la connaissance et la préservation de la biodiversité, des espèces et des milieux. Elle contribue également à la compréhension des ressources d'eaux souterraines et à la prévention des risques d'effondrement des cavités.

Son activité dans le cadre de l'exploration spéléologique, de l'observation et du développement de la connaissance des milieux souterrains et des canyons contribue à la conservation et à la valorisation de ces patrimoines naturels. Le concours qu'elle apporte aux actions d'enseignement et d'éducation à l'environnement participe ainsi à la protection des milieux naturels, au développement d'activités éducatives et à des aménagements territoriaux respectueux des grottes ou des canyons.

Pour conduire cette politique sur l'ensemble du territoire, les comités régionaux et départementaux de spéléologie, qui sont les représentants de la fédération à ces différents échelons territoriaux, ont également engagé une démarche d'agrément auprès des préfetures, au titre de la protection de l'environnement.

Actions réalisées :

Projet fédéral 2011-2016

Formations environnementales :

- Au niveau national, un stage "équipier environnemental" est organisé chaque année, dans le cadre de la formation des moniteurs fédéraux. Ce stage permet à la fédération de disposer au niveau national de plus de 200 moniteurs capables de conduire des actions de formation dans les différents aspects de la connaissance et de la conservation du milieu souterrain, des gorges et des canyons.

- A l'échelle locale, les comités régionaux et départementaux organisent des formations qui ont pour objectif de former nos structures à l'accompagnement des propriétaires ou gestionnaires de sites concernant les problématiques liées aux études ou à la conservation des milieux naturels.

Collaborations avec les acteurs de la recherche et de l'étude des milieux naturels :

Depuis plus de dix ans, maintenant, au travers des actions de ses commissions « Environnement » et « Scientifique », la FFS déploie une forte mobilisation pour collaborer aux différents programmes et actions en matière de recherche et de conservation des milieux naturels associés aux grottes, aux gouffres ou aux canyons.

Le positionnement

- Positionnement fort et développement d'une pratique responsable et raisonnée de la spéléologie et du canyoning.

Actions en relation avec les structures de la recherche

Des collaborations ont été mises en place avec les milieux universitaires pour la mise en œuvre des programmes de recherches issus de l'Agence nationale de la recherche (ANR) pour la connaissance des milieux naturels, des impacts des activités anthropiques ou d'évolution des écosystèmes.

Actions en relation avec le Ministère chargé de l'écologie et du développement durable

- Signature d'un engagement Grenelle entre la FFS et le MEDDTL en septembre 2011.
- Installation de la stratégie de création des aires protégées (SCAP): mise en protection de sites et à des procédures de conservation adéquates.
- Collaboration à l'installation de la base de données Cavités gérée par le BRGM dans le cadre du Plan de prévention du risque d'effondrement des cavités souterraines.
- Réunion d'une commission des grottes ornées de la FFS pour émettre des avis à propos de chantiers ou de mesures de conservation concernant des sites classés.

- Appui méthodologique pour permettre la prise en compte, des spécificités de la pratique spéléologique et du canyonisme avec, en particulier, la notion de réversibilité des équipements de progression et de sécurité.
- Participation au comité de pilotage d'Agences de l'eau pour l'évaluation des ressources en eau.
- Mise en place de conventions de collaborations nationales et de déclinaisons régionales avec les gestionnaires des espaces naturels et les structures environnementalistes.

Diffusion et de partage de la connaissance :

- Communication au travers des publications fédérales : Spelunca et Karstologia.

L'expertise concernant le milieu souterrain :

- Intervention à la demande du Ministère des sports, pour qualifier le milieu des tunnels de lave présent sur l'île de la Réunion dans le territoire du parc national,
- Travail à l'intégration des activités de pleine nature dans les schémas de gestion et de conservation des milieux naturels.

Relations avec les fédérations étrangères :

Le travail relationnel que développe la FFS conduit à de nombreux échanges de compétences avec les fédérations étrangères.

- Membre fondatrice de la Fédération Européenne de Spéléologie (FSE)
- Encadrement de formations au profit de pays de l'Union Européenne
- Engagement aux côtés de la FSE dans des démarches auprès des institutions européennes pour favoriser la protection des espèces (chiroptères), le patrimoine géologique, archéologique et paléontologique
- Responsabilité depuis plus de 20 ans de la commission « enseignement » de l'Union internationale de spéléologie (UIS) : modèle de formation reconnu à l'international

- Initiation ou participation à de nombreuses explorations dans différentes parties du monde, notamment en Patagonie où ces expéditions françaises ont révélé un paysage et modèle karstique d'importance majeure.

Les actions d'inventaire et de nettoyage des sites karstiques pollués :

Sur la période de 2006 à 2012, les comités régionaux de la fédération ont réalisé un travail d'inventaire des sites karstiques pollués, en relation avec les DREAL et les Agences de l'eau.

Durant cette période, c'est plus de 200 sites qui ont fait l'objet d'une réhabilitation et d'un traitement par les instances de la FFS.

Actions en cours

Projet fédéral 2017-2021

Le projet fédéral de la Fédération Française de Spéléologie, pour cette olympiade 2017-2021, sera axé autour de deux objectifs de développement qui ont pour priorité de fédérer tous les pratiquants et de faire reconnaître leur pratique :

- Renforcer et développer son expertise et son rôle de centre de ressources dans le domaine des pratiques de ses activités et de la connaissance des milieux.
- Développer la pratique pour tous aussi bien auprès des fédérés que des publics extérieurs.

Pour accompagner et appuyer la bonne réalisation de ces objectifs, deux leviers sont à actionner :

- Une communication harmonisée en interne, vers le grand public et les partenaires.
- Une articulation dynamique et dynamisante entre bénévoles et professionnels :
 - o Le bénévolat est une grande force de notre fédération.
 - o La professionnalisation de nos structures est nécessaire en soutien du bénévolat.

FÉDÉRATION FRANÇAISE DU SPORT ADAPTÉ



La Fédération Française du Sport Adapté est une fédération multisports paralympique, délégataire pour la pratique sportive des personnes en situation de handicap mental et psychique.

La FFSA en chiffres :

- 61 000 licenciés
- 24 championnats de France
- 8 disciplines reconnues de haut niveau

Chiffres clés

61 000 LICENCIÉS

24 CHAMPIONNATS

DE FRANCE

8 DISCIPLINES

RECONNUES DE HAUT NIVEAU

La FFSA n'a pas de politique structurée dans le domaine du développement durable, cependant plusieurs actions sont mises en place :

- Un volet social très important dans la mesure où toutes les actions sont en direction des publics en situation de handicap
- Une politique de transport ferroviaire pour tous les encadrant et les sportifs des pôles lors des stages et compétitions
- L'utilisation presque exclusive de transports en commun lors des championnats de France (24)
- Des préconisations spécifiques dans le cahier des charges des championnats de France à l'attention des organisateurs

Actions réalisées

Grâce aux subventions du Ministère, du CNDS et de la Société Générale, la FFSA a pu réaliser le réaménagement de ses locaux en répondant à certaines normes du développement durable et de l'accessibilité. Les couleurs du logo fédéral ont été déclinées dans la décoration des locaux. De plus, afin d'optimiser l'espace, une configuration « open space » est de nouveau mise en place dans les aménagements pour atteindre l'hyper fonctionnalité.

Environnement :

- Eclairage : Suppression des lampes halogènes très consommatrices au profit des lampes basse consommation. Création d'un skydome supplémentaire pour bénéficier au maximum de la lumière naturelle.
- Imprimerie: Achats de deux nouveaux photocopieurs plus performants. Imprimeur bénéficiant des labels Imprim'vert mais aussi PEFC et FSC (gestion durable des forêts et impression sur papiers recyclés).
- Tri sélectif des déchets : Poubelles papier pour les postes de travail, poubelle pour plastiques dans l'espace cafétéria.
- Chauffage : Régulation du chauffage via un minuteur pour limiter la consommation d'énergie.
- Peinture : Utilisation d'une peinture à l'eau sans solvant évitant la diffusion d'odeur pendant de nombreuses années.
- Moquette : Moquette recyclée.
- Toilette : Chasse d'eau à double commande.
- Entretien des locaux : Utilisation de produits d'entretiens biologiques.

Environnement 

Social 

Economie :

- Politique d'achat responsable dans le choix de fournisseurs répondant aux normes du développement durable :
- Mobilier : Achat chez Kinnarps, fabricant suédois responsable (politique de gestion durable des forêts, non utilisation de solvants, utilisation de couvertures réutilisables pour la livraison du mobilier, recyclage de mobilier vers des écoles africaines...)

Social :

- Salariés : Sensibilisation des salariés au développement durable : extinction des lumières et du matériel informatique, tri des déchets, utilisation de « mugs » aux couleurs de la FFSA pour éviter les gobelets, information sur les principes de l'ergonomie (repose pied pour une bonne position de travail + fiche conseils).
- Accès handicapés : Rampe d'accès pour handicapés moteurs.
- Cocktail : Le cocktail de l'inauguration des locaux a été élaboré par l'ESAT des fourneaux de Marthe et Matthieu (Colombes (92))
- Décoration : Les tableaux qui décorent les murs de la FFSA proviennent des ESAT de Ménilmontant et des Beaux Arts.

Actions en cours

Manifestations sportives :

Mise en place d'un cahier des charges sur les championnats nationaux dès 2007 comprenant une fiche « développement durable » qui comporte les points suivants :

- Gestion des déchets : Limitation de la production de déchets, mise en place d'économie d'eau (fontaines à eau au lieu de bouteilles...).
- Communication éco-responsable :
 - o Consultation de l'Agenda 21 du sport sur le site fédéral dans la rubrique « développement durable ».

- o Utilisation de papier recyclé, limitation des fonds colorés, diffusion électroniques ou groupés
- o Information et formation des sportifs, des bénévoles, des dirigeants voire du public à la prise en compte du développement durable (une signalétique adaptée, point d'informations, communication ciblée vers les médias).

Politique «DD» de la fédération

- Achats responsables et partenariats
 - o Travail avec producteurs et prestataires locaux privilégiant les produits et services socialement et écologiquement responsables.
 - o Acceptation des partenaires de la FFSA qui ont été également choisis selon leur respect d'une politique de développement durable.
- Parcours, équipement et hébergement
 - o Choix des parcours, équipements et aménagements en tenant compte des considérations environnementales.
 - o Choix d'hôtels à proximité des lieux de la manifestation afin d'éviter l'utilisation de moyens de transports motorisés (pollution, émission de CO2) ou organisation de transports alternatifs (marche à pied, vélo, transports en commun, covoiturage...).

Déplacements : Mise en place d'une politique voyage avec Expedia/Egencia favorisant le train.

Communication :

- Porter nos actions à la connaissance de tous à travers nos outils de communication (site internet, newsletter...)
- Achat de goodies responsables (stylos recyclés, sacs en coton bio...).
- Développement d'un logiciel de prise de licence en ligne pour éviter l'envoi papier à nos 800 associations.

Gouvernance :

- La FFSA a été nommée ambassadeur du Développement Durable au sein de la commission Développement Durable du CNOSF, et participe à certaines réunions initiées également par le Ministère et l'ADEME.
- Volonté de promouvoir ces valeurs par la mise en place du Trophée du Sport Adapté Développement Durable le 27 mars 2009, la veille de notre Assemblée Générale.

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE SURF



La Fédération Française de Surf est délégataire pour l'organisation, la promotion et le développement du surf et des disciplines associées sur le territoire français. La FFS, c'est 180 clubs affiliés et 130 écoles de surf labellisées pour 70 000 licenciés, une dizaine de villes labellisées "ville de surf", et un label "club formateur" en plein développement. Le surf devrait connaître un essor supplémentaire avec sa désignation en août 2016 comme discipline additionnelle pour les Jeux Olympiques de Tokyo.

Les disciplines associées principales sont le Bodyboard, le Longboard, le Bodysurf, et le dernier né : le Stand Up Paddle. Cette discipline est une vraie voie de développement pour la fédération, permettant de conquérir de nouveaux territoires, au-delà des habituels rivages de surf.

Enfin, la FFS s'associe aux recherches en terme de création de technologies liées au bassin artificiel comme piste de développement et d'accessibilité, mais aussi pour le développement de la performance.

Chiffres clés

80 STAGIAIRES BPJEPS
PAR AN REÇOIVENT UNE FORMATION
AUX ACTIONS SOCIÉTALES

150 FORMÉS PAR AN
AU MODULE SUR LES ACTIONS
SOCIÉTALES DANS LES LIGUES

100%

**DES COMPÉTITIONS
FÉDÉRALES**
ORGANISÉES RESPECTENT LES
PRÉCONISATIONS NATURA 2000

Politique «DD» de la fédération

Dans l'esprit de l'Agenda 21 du Comité National Olympique et Sportif Français, la FFS a intégré les notions de Développement Durable et de protection de l'environnement dans son projet fédéral 2012/2016. Le DD fera également partie du projet fédéral de la prochaine olympiade, en particulier dans le mode de fonctionnement de la Fédération Française de Surf, dans l'accomplissement de ses activités sportives, et dans la tenue de ses manifestations.

3 associations nationales agréées par la Fédération Française de Surf représentent l'action sociétale :

- l'Association Nationale HandiSurf.
- l'Association Nationale Surf Insertion.
- l'Association Nationale Ecosurf.

Chaque association est indépendante, mais on y retrouve nombre de thèmes transversaux. Ainsi la stratégie et la politique environnementale sont portées par l'AS Ecosurf, tandis que l'éducation à l'environnement, la sensibilisation et la pédagogie sont très présentes au sein des actions de « Surf Insertion. »

Actions réalisées

- Création d'outils pédagogiques : numérisation de la mallette pédagogique « Environnement Durable », jeu interactif pour la formation et la sensibilisation ludique dans les structures fédérales et auprès des scolaires.
- Co-Rider : dispositif de covoiturage pour les surfeurs.
- Contenus de formation Eco dans les formations fédérales et professionnelles.
- Charte et cahier des charges pour l'organisation d'événements éco-citoyens.
- Information et sensibilisation par les supports médias de la fédération : site, réseaux sociaux...

Environnement 

Social 

Economie 

Gouvernance 

Actions en cours

- Identification d'ECOSURF et déclinaison des actions dans le prochain projet fédéral, olympiade 2017/2020.
- Poursuite des actions et des engagements.
- Amplification des actions de sensibilisation et de découverte.
- Appuis des actions éco - responsables dans les actions Surf Insertion auprès des publics en difficulté.
- Diffusion plus large des outils pédagogiques : mallette pédagogique et jeu interactif.





La Fédération Française de Tennis

est en charge, par délégation ministérielle :

- De promouvoir, d'organiser et de développer le tennis en France : tennis dans les clubs, enseignement, entraînement, compétitions individuelles et par équipes, championnats de France.
- De réunir les clubs affiliés, d'encourager et de soutenir leurs efforts, de coordonner leurs activités.
- De représenter la France par l'engagement de ses équipes dans les rencontres internationales (Coupe Davis, Fed Cup, Jeux Olympiques).
- D'organiser de grands tournois comme les Internationaux de France de Roland-Garros et le BNP Paribas Masters.

Chiffres clés

Politique «DD» de la fédération

Inscrite au programme stratégique de l'équipe dirigeante élue en 2009, notre démarche de Développement Durable s'est peu à peu structurée, avec un plan d'actions dès 2010.

Une nouvelle stratégie de responsabilité sociétale a été validée par le Comité Directeur en janvier 2014. Elle définit trois enjeux prioritaires :

- La cohésion sociale et l'ouverture.
- La santé et le bien-être.
- Le comportement responsable en matière économique, sociale et environnementale.

Autour de ces enjeux prioritaires, neuf objectifs stratégiques ont été fixés pour l'ensemble de la Fédération :

- Intégrer la responsabilité sociétale à tous les niveaux de la FFT.
- Diffuser nos valeurs auprès de la société.
- Faire du tennis un sport pour tous.
- Développer et valoriser la pratique du tennis comme facteur de santé et de bien-être.
- Assurer l'égalité des chances et le bien-être au travail.
- Systématiser l'intégration des parties prenantes à nos actions.
- Concevoir nos produits et acheter de manière responsable.
- Optimiser la consommation des ressources et valoriser les déchets.
- Réduire notre impact environnemental lié aux transports.
- Cette stratégie est portée par un vice-président de la fédération, pilotée par la Direction Générale, qui s'est dotée d'une équipe et a installé un groupe de travail au sein du siège ainsi qu'un réseau de référents (élus et permanents) en région. Afin de permettre le lancement de nouvelles actions, le développement d'outils adaptés ou la réalisation d'études, une enveloppe budgétaire a été allouée.

1,5 MILLION DE BALLES
COLLECTÉES EN 2016 DANS LE CADRE
DE L'OPÉRATION BALLE JAUNE ET
2000 M² DE SOLS SOUPLES PRÉVUS

119 TONNES DE DÉCHETS
RECYCLÉS EN 2015

72% DES SPECTATEURS
SE SONT DÉPLACÉS EN TRANSPORTS
DURABLES SUR LE TOURNOI DE
ROLAND GARROS 2015

Environnement ■ ■ ■

Social ■ ■ ■

Economie ■ ■ ■

Gouvernance ■ ■ ■

Actions en cours

- Plan de communication RH et managériale.
- Plan de déploiement du tennis santé.
- Projet de labellisation des clubs.
- Intégration d'objectifs Responsabilité Sociétale des Organisations dans les entretiens annuels des salariés.
- Intégration progressive d'événements responsables régionaux : sensibilisation et formation des organisateurs de tournois, projets de certification.
- Plan d'action « Achats responsables ».
- Structuration du plan « Citoyens du sport » et lancement du Service Civique.
- Nouveau stade Roland-Garros : élaboration d'un schéma directeur de développement durable pour la modernisation du stade ; élaboration d'un plan de gestion écologique du site ; certification « BREEAM Tailored Criteria » du projet de nouveau Roland-Garros.

Annexes

- <http://webcache.googleusercontent.com/search?q=cache:czI8Qo10iKIJ:developpement-durable.sports.gouv.fr/m/telecharger.php%3Fd%3D79-v3vimi1u-charte-accessibilite-rg.pdf+&cd=1&hl=fr&ct=clnk&gl=fr>
- http://www.fft.fr/telecharge/13268/17392/fft_obj_dossier_de_presse_2014_v2_interactif.pdf
- <http://www.fft.fr/actualites/fil-d-infos/journee-du-developpement-durable-roland-garros-s-engage>



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TENNIS DE TABLE



La Fédération Française de Tennis de Table

regroupe des associations sportives, ayant pour but de faire pratiquer le tennis de table.

Elle a pour objet :

- D'organiser, de coordonner, de développer et de contrôler la pratique du tennis de table, sous toutes ses formes en France, dans la métropole, ainsi que dans les Outre-Mer.
- D'organiser les compétitions et notamment les championnats de France toutes catégories inhérents à cette pratique.
- De défendre les intérêts moraux et matériels du tennis de table français.
- D'assurer la représentation du tennis de table français sur le plan international.
- De veiller au respect de la charte de déontologie du sport établie par le Comité National Olympique et Sportif Français.
- De veiller au respect de l'environnement et d'œuvrer en faveur du développement durable.

Chiffres clés

89 CLUBS ONT OBTENU LE LABEL
« PING DURABLE » SUR LES
162 QUI ONT DÉPOSÉ UN DOSSIER



Environnement

Social

Economie

Gouvernance

Politique «DD» de la fédération

Depuis le début de la saison 2010/2011, la Fédération Française de Tennis de Table a nommé un chargé de mission Développement Durable. La prise en considération de cette problématique au sein de la FFFT a débouché sur plusieurs actions au cours de l'Olympiade 2013/2016 et la mise en place de la SNDD de la FFFT pour 2017/2020

Site FFFT, Ping responsable :

<http://www.fftt.com/site/fftt/presentation/ping-responsable>

Actions réalisées

La « Stratégie Nationale de Développement Durable à la FFFT 2017/2020 »

Ce plan d'actions est décliné en 4 défis prioritaires :

Défi 1 : Formation :

- Mise en place du module DD dans toutes les formations fédérales et institutionnelles
- Formation à la carte « sensibilisation au DD » via les CREF
- Accompagner les acteurs via un forum DD sur Perf TT

Défi 2 : Gouvernance

- Engagement DD fort dans les organisations pongistes à tous les niveaux
- Valorisation des bonnes attitudes via les Trophées « sport responsable » de Générali
- Label Ping Durable

Défi 3 : La responsabilité sociale du sport

- Récupération et reconditionnement des raquettes usagées

Défi 4 : Défis internationaux en matière DD

- Inclure des actions Développement Durable lors de l'organisation des grands événements pongistes internationaux en France

Actions en cours

Pour les 3 années à venir, signer la charte des Grands Événements Sportifs Internationaux pour les épreuves suivantes :

- 2018 : Coupe du Monde à la Disney Arena
- 2019 : Championnats d'Europe à Nantes
- 2020 : Championnats du Monde Vétérans à Bordeaux



La Fédération française de tir, quelques repères :

- Fédération olympique délégataire, agréée par le ministre chargé des sports participant à l'exécution d'une mission de service public.
- 11 disciplines (4 olympiques, 5 mondiales)

Points forts :

- Sport accessible pour tous types de handicap, la FFTir a reçu la délégation pour le Para-tir le 31 décembre 2016.
- Centre National de Tir Sportif à dimension internationale (CNTS Châteauroux Déols) : inauguration le 17 mai 2018
- Taux de croissance du nombre de licenciés : 32 % sur la dernière olympiade.

Chiffres clés 2016-2017 :

- 219 978 licenciés (92 % de plus de 45 ans, 10,7 % de femmes).
- 1631 clubs,
- 1936 arbitres,
- 3946 formateurs.

Chiffres clés

**DEUX GRANDES
COMPÉTITIONS PAR AN
LABELLISÉES DÉVELOPPEMENT
DURABLE CNOF DEPUIS 2016 (CDF
10/18 MÈTRES ET CDF ÉCOLES DE
TIR).**

Politique «DD» de la fédération

La FFTir choisit en 2014, une approche transversale intégrant le développement durable aux prérogatives de son département développement. Ce dernier prend en compte les priorités ministérielles (santé, valeurs du sport, handicap, féminisation, pratique scolaire, universitaire et dans l'entreprise) pour en faire des leviers de développement pour le Tir sportif. Le développement durable s'intègre naturellement dans cette approche systémique.

La FFTir a identifié les enjeux suivants :

- s'appuyer sur les 3 piliers du développement durable pour orienter les actions à mettre en œuvre,
- valoriser les bonnes pratiques existantes et ancrer les changements sur le long terme,
- communiquer sur une politique de développement durable vecteur de développement pour la pratique.

Gouvernance :

Pour mettre en œuvre une stratégie de développement durable ambitieuse mais néanmoins compatible avec la réalité du terrain, différents acteurs sont associés à la réflexion :

- les élus par le biais des Commissions Nationales Sportives,
- les bénévoles, notamment lors de la mise en place des championnats de France,
- les sportifs,
- les cadres d'États et salariés de la FFTir.

Orientations de la FFTir en relation avec les 3 piliers du développement durable :

- Pilier social :
 - o mieux prendre en compte les publics les plus éloignés de la pratique (jeunes, personnes en situation de handicap, femmes, scolaires et universitaires),
 - o développer un Tir sportif vecteur de santé pour ses pratiquants,
 - o faire vivre les valeurs du sport notamment grâce au dispositif « Cibles Couleurs ».
- Pilier environnemental :
 - o réduire l'impact environnemental lié à la pratique (plomb, munitions, consommables, nuisance sonore ...)
 - o prendre en compte le développement durable dans la politique d'équipement permettant d'absorber l'augmentation de licenciés.

Environnement 

Social 

Economie 

Gouvernance 

- Pilier économique :
 - o faire prendre conscience que le développement durable peut être source de richesse.
- Communication :
 - o valoriser les actions par une signalétique spécifique et adaptée.

Actions réalisées

Environnement :

- État des lieux :
 - o Mise en place d'une enquête transport sur le championnat de France 10/18 mètres pour recenser les pratiques en matière de transport.
 - o Recensement des bonnes pratiques dans les clubs de Tir sportif sur une ligue pilote -Languedoc-Roussillon - (tri sélectif, récupération du plomb, lutte contre les nuisances sonores, politique en matière de transport ...).
- Centre Nationale de Tir Sportif :
 - o Prise en compte du développement durable dans le projet de construction du Centre Nationale de Tir sportif : respect des règles environnementales en vigueur.
- Compétitions nationales :
 - o Mise en place du tri sélectif.
 - o Collecte de bouchons en partenariat avec l'association bouchons d'amour.
 - o Communication en lien avec la santé, l'environnement ...
 - o Utilisation de verres réutilisables type « ecocup ».

Social :

- Déclinaison du plan « Citoyens du sport ».
- Ajout de contenus liés aux valeurs et qualités du dispositif « Cibles Couleurs » dans les manuels de formateurs.
- Actions de sensibilisation pour l'investissement des jeunes : mise en place d'ateliers de sensibilisation à l'arbitrage, convocation des arbitres jeunes sur le CdF Écoles de Tir ...
- Formation des encadrants à l'accueil des publics en situation de handicap et à l'entraînement en Para-tir.
- Demande et obtention de la délégation pour le Para-tir le 31 décembre 2016.

Économie :

- Signature de cahiers des charges pour l'organisation des compétitions nationales garantissant aux comités d'organisation locaux au minimum un équilibre économique, voir une plus-value permettant des investissements sur les installations.

Communication :

- Création d'un espace dédié au développement durable sur le site Internet de la FFTir.
- Création d'un logo spécifique symbolisant l'engagement de la FFTir dans une démarche éco-citoyenne.
- Communication sur l'obtention du label développement durable du CNOSF.
- Intégration d'une page de sensibilisation au développement durable dans le cahier des Ecoles de Tir.

Actions en cours

- Décliner un plan d'action « développement durable » sur la prochaine olympiade.
- Faire vivre l'espace de partage d'expérience sur le site Internet de la FFTir
- Continuer la demande de label du CNOSF en améliorant la démarche d'une manifestation à l'autre.
- Développer les actions allant dans le sens d'un championnat de France Écoles de Tir pour les jeunes organisé par les jeunes.
- Mise à jour du manuel des installations de Tir sportif en prenant en compte la démarche de développement durable.
- Bilan diagnostic de la féminisation dans le Tir sportif.

Pistes d'amélioration

- Passer d'une logique d'actions à une réelle politique en matière de développement durable.
- Mettre en place un réel partage des expériences et compétences via les fiches de partage sur le site Internet de la FFTir.

Une idée DD à partager

Fonctionnement pour l'utilisation des Gobelets réutilisables :
La FFTir achète les gobelets au niveau national et inclut dans le cahier des charges des compétitions nationales leur utilisation. Point important favorisant la réussite de l'action : 0,50 cts des 1 euro de consigne est reversé à l'organisateur pour sa contribution à la mise en place du système.

L'espace développement durable sur le site Internet de la FFTir : http://www.fftir.org/fr/developpement_durable



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TIR À L'ARC



La Fédération Française de Tir à l'Arc

compte plus de 74000 licenciés répartis dans plus de 1 600 clubs.

La discipline olympique est l'arc classique pratiqué à 70m sur terrain plat. D'autres disciplines existent comme le tir en salle à 18m, le tir fédéral (de 20 à 50m), le tir en campagne, le tir 3D ou encore le tir nature, qui sont des disciplines de parcours. Toutes ces disciplines reposent sur l'organisation de compétitions au niveau local comme national voire international.

Chiffres clés

74 816 LICENCIÉS

AUGMENTATION DE 11%

ENTRE 2011 ET 2013

Politique «DD» de la fédération

Les principaux axes de la FFTA en matière de Développement Durable sont de :

- Sensibiliser tous ses publics à l'intérêt de protéger les ressources de notre planète.
- Mettre en place des actions permettant de limiter l'impact de son activité sur l'environnement.

Actions réalisées

Création d'une Charte Environnement propreté en 2009 :

- Diminution des déchets sur les terrains des compétitions.
- Vente de boissons avec utilisation de gobelets réutilisables consignés.
- Mise en place sur le terrain de supports de sacs poubelles pour la collecte sélective.
- Diminution du nombre de documents imprimés (de préférence sur papier recyclé lorsque leur nécessité est avérée).
- Sensibilisation des archers surtout les jeunes (charte à signer, lutte contre le gaspillage de l'eau, code de l'archer).

Diminution de l'utilisation du papier :

- Dématérialisation de la licence. Lors des compétitions, elle peut être présentée sur smartphone, tablette, etc...
- Quand c'est nécessaire : impression des documents en recto-verso au siège.
- Très faible utilisation du papier lors des formations professionnelles : supports de cours transmis en format digital, dossiers non imprimés, etc...
- Le « Manuel de l'arbitre » n'est plus donné en version papier mais disponible en téléchargement (une démarche qui évite les nouvelles impressions lors des modifications réglementaires).

Optimisation des transports :

- La FFTA évite l'utilisation des véhicules individuels. Les prises en charge de déplacements des cadres, élus, et athlètes sont réglementées pour favoriser le covoiturage ou l'utilisation des transports en commun.

Environnement 

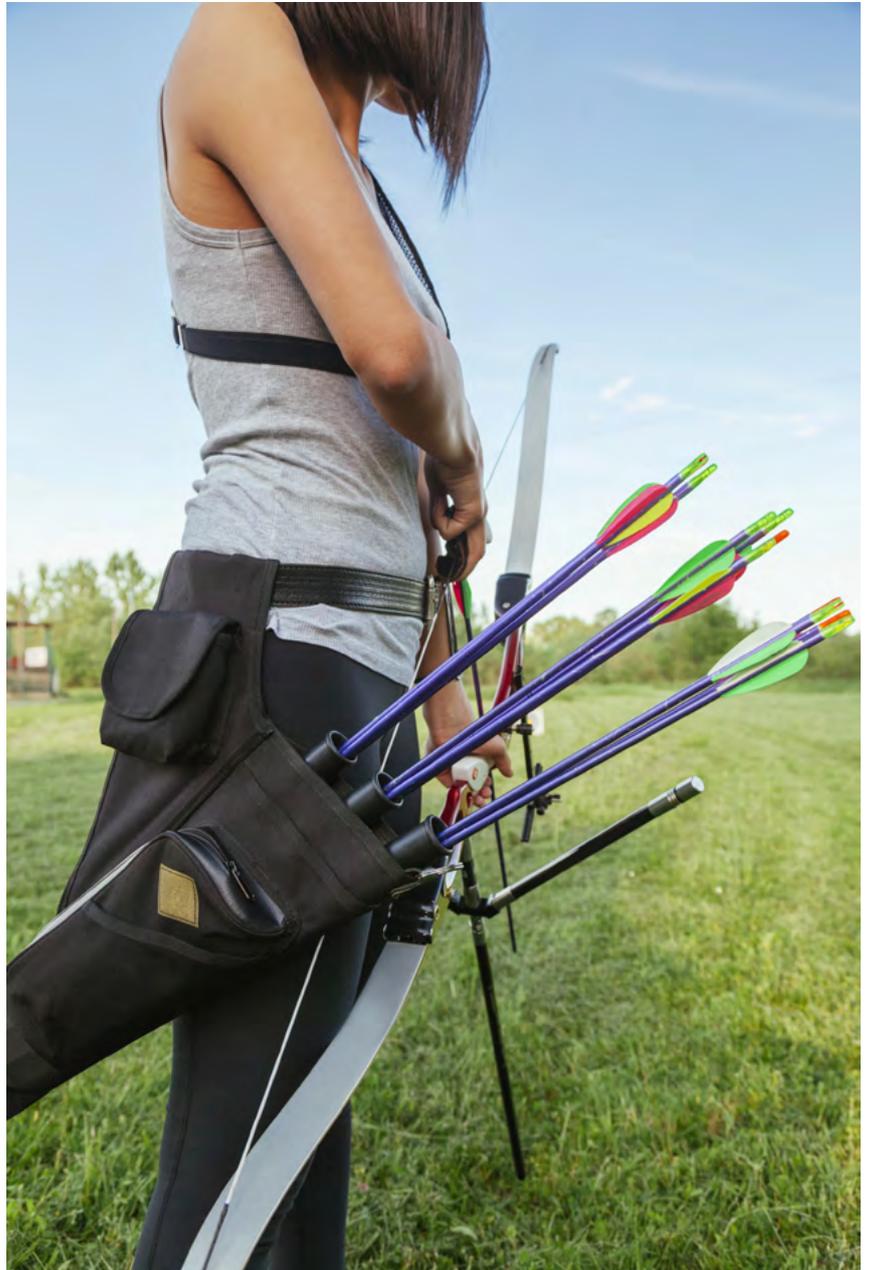
Social 

Economie 

Gouvernance 

Actions en cours

Collecte, recyclage et remise en état de matériels destinés en France à être jetés, pour les envoyer à des pays francophones d'Afrique de l'Ouest.



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TRIATHLON



Le triathlon, sport olympique et paralympique, est une discipline sportive qui consiste à enchaîner dans l'ordre la natation, le cyclisme et la course à pied (les 3 activités physiques et sportives les plus pratiquées par les français).

Chiffres clés :

- Plus de 100 000 pratiquants dont 50 300 licenciés.
- 2 900 épreuves.
- 810 clubs.
- 25 % des licenciés sont des femmes.
- 24 % des licenciés ont moins de 18 ans.
- 37,5 % des licenciés ont entre 20 et 40 ans.
- + 130 % de licenciés sur ces dix dernières années.

Chiffres clés

856 ÉPREUVES
LABELLISÉES TRIATHLON DURABLE *
ET TRIATHLON DURABLE **
EN 2015, SOIT PRÈS
D'1/3 DES ÉPREUVES
NATIONALES



Politique «DD» de la fédération

Par la mise en œuvre d'un plan stratégique coordonné, la F.F.TRI s'engage dans la promotion d'un développement pérenne de ses pratiques, en valorisant les conduites écoresponsables. Sa volonté et sa démarche stratégique en matière de Développement Durable (DD) reposent sur l'articulation d'un plan d'actions qui prend en compte l'ensemble des acteurs et échelons de la vie fédérale.

Actions réalisées

Organiser le maillage territorial des référents Développement Durable :

- Créer et animer un réseau de référents DD au sein des ligues régionales.
- Fédérer les organisateurs engagés dans le DD.

Pérenniser et établir des partenariats structurants :

- Renforcer les partenariats avec Surfrider Foundation et Generali.

Promouvoir les labels Développement Durable :

- Assurer la promotion des 3 niveaux de label (Triathlon Durable * et **, et le label « Développement Durable, Le Sport S'engage ® » du CNOSF).
- Dématérialiser la procédure de labellisation Triathlon Durable * et **.

Conserver l'efficacité des outils fédéraux de promotion et de structuration du développement durable.

- Organiser une veille des labels, du guide Développement Durable, de l'agenda 21 de la F.F.TRI.

Communiquer sur nos actions :

- Créer des logos, une banque d'images dédiée au DD F.F.TRI et des outils de communication.
- Déployer une communication nationale spécifique au DD.

Environnement

Social

Economie

Gouvernance

- Créer et animer un réseau de référents DD au sein des commissions nationales et des services administratifs et financiers fédéraux.
- Déléguer aux Ligues la procédure de labellisation Triathlon Durable * et **.
- Créer un observatoire fédéral DD.
- Élaborer une charte à l'attention des clubs afin de promouvoir la prise en compte du DD dans le fonctionnement au quotidien des structures affiliées à la F.F.TRI.

Annexes :

- Infographie de la FFTRI en matière de développement durable :
<https://drive.google.com/file/d/0Bxwp8U17MA5PZExmzhLSUJkUTF5QzMyMWdCeWgtQXNvUXFR/view>
- Guide F.F.TRI Développement Durable :
<http://asp.zone-secure.net/v2/index.jsp?id=5970/7850/36894>





La Fédération Française de Vélo gère la pratique du tourisme à vélo route et VTT. Elle propose un large éventail d'activités à l'exception de la compétition. La fédération est reconnue d'utilité publique et est délégataire pour « l'activité cyclotourisme ».

En chiffres, la Fédération Française de Vélo, c'est 125 000 adhérents, 95 comités départementaux, 13 comités régionaux, et 3 100 clubs.

Chiffres clés

Politique «DD» de la fédération

Depuis 2008, la fédération a créé une commission nationale « Développement durable », permettant de réaliser divers travaux et actions jusqu'en 2012. Durant le mandat 2013-2016, la commission nationale « Développement durable » a été complètement renouvelée et a eu pour principale mission, en début de mandat, de répertorier les actions écoresponsables mises en place par les clubs et structures affiliés à la fédération. Cet état des lieux a permis de définir les actions prioritaires à mettre en place. Depuis début 2017, la nouvelle commission nationale « Développement durable » a pour mission de poursuivre les actions engagées précédemment.

Actions réalisées

- Notion de Développement durable figurant dans les statuts de la fédération.
- Existence d'une commission nationale « Développement durable » depuis 2008.
- Création d'un code de bonne pratique « nature ».
- Création d'une charte du pratiquant route et VTT.
- Elaboration d'un guide de création des itinéraires permanents et temporaires de randonnée VTT.
- Signature d'une convention avec l'Office National des Forêts.
- Signature d'une convention avec la Fédération des Parcs Naturels Régionaux de France.
- Réduction de l'impact des éditions papiers de la fédération (utilisation privilégiée de papier recyclé, d'encres respectueuses de l'environnement, etc).
- Formation « Bilan Carbone » suivie par un membre du siège fédéral.
- Bilan Carbone de la Maxi-Verte 2013, évènement national VTT.
- Plusieurs manifestations nationales labellisées entre 2011 et 2015 par le Comité National Olympique et Sportif Français - label « Développement Durable, le Sport s'engage » (Semaine nationale et européenne des Jeunes, Semaine fédérale internationale de cyclotourisme, Vertes Tout-Terrain).
- Installation d'une station de lavage VTT écologique et autonome (conçue par des étudiants) au centre cyclotouriste « Les 4 Vents » à Aubusson-d'Auvergne.

1 PERSONNE DU SIÈGE
FÉDÉRAL FORMÉE À LA RÉALISATION
DE BILANS CARBONE

1 BILAN CARBONE
RÉALISÉ
SUR UN ÉVÈNEMENT NATIONAL DE LA
FÉDÉRATION

20 MANIFESTATIONS
NATIONALES RESPECTANT LA
POLITIQUE DÉVELOPPEMENT DURABLE
DE LA FÉDÉRATION

Environnement 

Social 

Economie 

Gouvernance 

Actions réalisées (suite)

- Actions engagées sur la « Semaine fédérale internationale de cyclotourisme » à partir de 2011 (démarche écoresponsable, accueil de personnes en situation de handicap, etc.).
- Recensement et bilan des actions écoresponsables mises en place par les comités régionaux, comités départementaux et clubs affiliés à la fédération (année 2015).

Actions en cours

- Elaboration d'un outil d'auto-évaluation relatif aux évènements cyclotouristes écoresponsables à destination des structures et clubs affiliés à la fédération.
- Développement du plan vélo-santé.
- Plan de féminisation : amener les femmes à pratiquer le vélo de façon autonome (accueil au sein des clubs, randonnées, voyages itinérants, manifestations nationales « Toutes à Vélo », etc.).
- Accueil des personnes en situation de handicap au sein des clubs et des manifestations de cyclotourisme, développement du label « accueil handicap », formation (pilotes tandem et accueil au sein des clubs), partage de la pratique entre personnes en situation de handicap et valides sur les manifestations nationales.
- Nouveau plan de communication pour sensibiliser à la pratique d'un cyclotourisme durable.
- Accompagnement des clubs et des structures fédérales vers la fin de la vaisselle plastique jetable à l'horizon 2020.
- Intégration de critères écoresponsables dans les cahiers des charges des manifestations nationales.
- Sensibilisation des structures fédérales à des déplacements plus respectueux de l'environnement (covoiturage, utilisation des transports en commun, utilisation d'Optimouv - outil d'aide à l'optimisation des déplacements lors de rencontres sportives par les structures fédérales, etc.)

Pistes d'amélioration

Améliorer l'impact environnemental du fonctionnement du siège fédéral.

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE VOL À VOILE



La Fédération Française de Vol à Voile, créée en 1966, a pour mission de développer et d'organiser le vol à voile sur l'ensemble du territoire. Elle dispose d'une délégation du ministère chargé des sports (équipes de France, compétitions, développement,...) et du ministère chargé de l'environnement pour la formation des pilotes, la réglementation aérienne ou encore le suivi des aéronefs. Elle occupe une place majeure dans la concertation pour l'utilisation de l'espace aérien dans la pratique de loisirs.

Le vol à voile est reconnu de haut niveau, et la France fait partie des meilleures nations mondiales (première nation chez les femmes et deuxième chez les hommes en 2015).

La Fédération en quelques chiffres :

-162 clubs.

-11 300 licenciés.

-1 Centre National de Vol à Voile à

Château-Arnoux-Saint-Auban.

Chiffres clés

5 MILLIONS DE KMS
PARCOURUS CHAQUE ANNÉE GRÂCE À
UNE ÉNERGIE RENOUVELABLE

1 CHAMPIONNAT
DE FRANCE DE PLANEUR LABELLISÉ
« DÉVELOPPEMENT DURABLE, LE
SPORT S'ENGAGE »

21 KITS MALONNIERS
PERMETTANT AU PUBLIC HANDICAPÉ
DE PILOTER

Politique «DD» de la fédération

Un sport accessible au plus grand nombre, respectueux de l'environnement et bien ancré sur son territoire, sont les enjeux déclinés par la FFVV.

Pour les atteindre, la FFVV développe une politique axée sur les trois piliers du Développement Durable. Toutefois, le pilier économique est le pilier majeur dans la mesure où le vol à voile nécessite de nombreux moyens humains et matériels qui engendrent des coûts importants.

Autour de ces enjeux prioritaires, plusieurs axes stratégiques ont été fixés pour l'ensemble de la fédération :

- Maintenir des coûts de pratique et de formation accessibles.
- Réduire le nombre de championnats afin d'augmenter la densité et limiter l'impact carbone lié aux déplacements.
- Sensibiliser l'ensemble de ses dirigeants et pratiquants.
- Pérenniser l'accès aux espaces de pratique (aérodromes).
- Valoriser la découverte touristique en planeur.
- Déployer des moyens d'envol respectueux de l'environnement et accessibles financièrement.

Actions réalisées

Volet social : permettre la pratique du planeur au plus grand nombre.

- Création d'une commission handisport.
- Développement de « malonniers », kits permettant aux personnes à mobilité réduite de piloter un planeur.
- Développement du plan Citoyens du sport destiné aux jeunes des territoires carencés.
- Actions de promotion des métiers de l'aéronautique et de découverte du vol en planeur auprès des scolaires.
- Développement d'une offre « DUO », axée sur le maintien des seniors au sein des clubs (voler en biplace et adapter la contrainte médicale).

Environnement 

Social 

Economie 

Gouvernance 

Actions réalisées (suite)

Volet environnemental : diminuer l'impact carbone, maintenir l'accès aux espaces de pratique et valoriser l'utilisation des énergies renouvelables.

- Signature de conventions avec les parcs naturels.
- Veille sur les évolutions réglementaires concernant l'accès à l'espace aérien.
- Diminution des nuisances sonores pour les moyens d'envol permettant aussi de limiter les conflits d'usage.
- Financement des essais d'une nouvelle hélice (5 pales) permettant de réduire l'impact sonore et la consommation de carburant des avions remorqueurs.
- Rédaction d'un guide d'utilisation du simulateur de vol (faciliter la formation au sol des futurs pilotes).
- Financements spécifiques d'actions en faveur du Développement Durable.
- Labellisation « Développement Durable, le sport s'engage » du championnat de France 2015.

Volet économique : maintenir des coûts de pratique accessibles.

- Implication indispensable des bénévoles sur le volet technique, permettant de limiter les coûts de formation et de pratique (formation et entretien des planeurs).
- Aides à l'acquisition de moyens d'envol économes, permettant de limiter l'impact carbone des décollages et de diminuer les coûts de pratique.
- Octroi de bourses à la pratique pour les jeunes de moins de 25 ans.
- Organisation chaque année dans toute la France du week-end « ça plane pour elles ».
- Offre spécifique à tarif réduit réservée aux femmes.
- Protocoles d'entretien des planeurs pour garantir la sécurité et prolonger leur durée de vie.

Actions en cours

- Intégrer une rubrique « Développement Durable » sur notre site internet.
- Création d'une mission de Service Civique « Développement Durable » pour les jeunes au service des clubs. Sensibiliser tous les dirigeants à cette thématique.



Présentation de la Fédération

La Fédération Française de Volley organise, développe et contrôle la pratique de quatre disciplines olympiques :

- Volley-Ball
- Beach Volley
- Volley assis (paralympique)
- Volley sourd (paralympique)

en France dans le respect de l'éthique, la solidarité et la convivialité.

La FFVolley organise les compétitions internationales (matches des équipes de France) et les compétitions nationales (championnats, coupe de France) dans toutes les catégories d'âges.

Elle développe en parallèle des opérations de promotion, d'initiation et de détection solidaires et citoyennes pour tout type de public. Elle veille à la mise en œuvre d'un programme de formation et de structuration en capacité de répondre aux nouvelles pratiques : Sport Loisir, Sport Santé, Sport Bien Etre.

La FFVolley a délégué aux 22 ligues et 86 comités l'organisation des compétitions régionales et départementales.

Elle est présidée par Eric Tanguy depuis septembre 2015.

Chiffres clés

EN 2017, LE BILAN DE LA TOURNÉE
DES SABLES EST DE :

**1500 PARTICIPANTS, 200
BÉNÉVOLES**

**1405 SMOOTHIES SOIT 702
KILOMÈTRES PARCOURUS**

**1813 BOUTEILLES COLLECTÉES
(SOIT L'ÉQUIVALENT DE 180 TEE-SHIRT EN
FIBRES RECYCLÉES)**

**1109 BOUCHONS RÉCUPÉRÉS
15 PLANTATIONS D'ARBRE**

La FFVolley intègre la démarche RSE au projet de structuration tant au niveau de la pratique en salle que du beach-volley, en se positionnant fortement sur les trois piliers : social, environnemental et économique.

Sa réflexion stratégique sur une démarche éco-responsable et citoyenne est en cours mais des actions concrètes ont déjà été mises en place.

Actions réalisées

En 2017, la FFVolley a lancé un nouveau dispositif : la « tournée des sables ». Les objectifs sont de promouvoir les valeurs du beach-volley et du volley mais aussi la pratique du sport de manière responsable dans un esprit de partage et de convivialité.

La « tournée des sables » s'est déroulée dans quatre villes en 2017 : Dijon, Torcy, Rennes et Le Touquet.

Le concept :

Organisée sur cinq jours, intégrant un tournoi de série 1 du championnat de France de Beach-Volley, trois stands étaient installés pour sensibiliser les participants aux différentes valeurs du sport responsable et du respect du lieu d'accueil. Un challenge interville a servi de fil rouge à l'animation de chaque thématique dans les différentes villes hôtes. Ce challenge consiste à proposer au public de chaque village d'accueil des villes hôtes de relever des défis pour défendre les couleurs de leur ville à travers différentes épreuves sur trois thèmes Sport Santé – Eco citoyenneté – Promotion de la culture locale.

Une organisation responsable :

- Les comités locaux d'organisation adoptent une démarche responsable :
- demander à la collectivité la mise à disposition de bennes / poubelles de tri
- installer un dispositif de tri dans les zones joueurs / publics / staff
- mettre en place un outil de compost
- promotion des spécialités locales

Actions en cours

En s'appuyant sur le succès de la tournée des sables, La FFVolley est en train d'élaborer un dispositif pouvant être adossé aux différents événements sportifs organisés par la FFVolley sur les thématiques de la sensibilisation et du partage.

Pistes d'amélioration

La « tournée des sables » est un outil de dialogue entre les différentes parties prenantes et le public présent lors de l'événement. Une des pistes d'amélioration consisterait à conserver certaines actions de la « tournée des sables » lors des événements organisés le reste de l'année par les clubs accueillant le dispositif.

De plus, la FFVolley va décliner d'un point de vue méthodologique le dispositif « tournée des sables ».

L'ambition est de permettre aux organisateurs de continuer à s'approprier le dispositif « tournée des sables » pour plus encore impliquer les différentes parties prenantes.

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE VOL LIBRE



Fondée en 1974, **la Fédération Française de Vol Libre** rassemble des groupements sportifs (les clubs) et des organismes à but lucratif (les écoles), ayant pour but la pratique du vol libre dans toute la diversité de ses disciplines : delta, parapente, cerf-volant, kite, speed riding et boomerang. La Fédération FFVL a pour mission de gérer et de promouvoir les disciplines sportives qu'elle regroupe, de fédérer les pratiquants et d'accompagner le développement harmonieux et sécuritaire de ces disciplines et des espaces de pratique. Elle anime la formation (enseignement spécifique) et la compétition, soutient, coordonne et contrôle l'action des structures affiliées. Enfin, elle a pour mission de représenter le vol libre français dans le monde. Ses activités se pratiquent principalement en pleine nature (terre, mer, ciel), en partage avec d'autres acteurs. Aussi, la FFVL engage des actions de protection des sites et de l'environnement, de respect des milieux naturels et de Développement Durable.

Chiffres clés

PLUS DE
44 000 LICENCIÉS

277 CLUBS ACTIFS
EN FRANCE

Politique «DD» de la fédération

La politique Développement Durable complète les actions menées par la FFVL depuis sa création au niveau des sites (cf Commission Espaces de pratique et référent Parcs Naturels). La FFVL se veut être un partenaire responsable et crédible sur les sujets environnementaux. Elle s'est donc dotée d'une charte qui promeut à la fois une politique de gestion des sites de vol libre active et responsable, ainsi qu'une sensibilisation des pilotes au respect de l'environnement. Elle signe également des conventions avec des organisations environnementales et des chartes de bonne pratique avec des réserves naturelles. Touchée de près pour ce qui concerne les sites de pratique, elle est consultée dans le cadre des parcs nationaux, les réserves naturelles, des énergies renouvelables. La FFVL intervient également sur des projets sociaux, auprès de publics jeunes ou marginalisés par exemple.

Actions réalisées

- Charte environnementale de la FFVL.
- Convention avec la Ligue pour la Protection des Oiseaux.
- Charte du Sport pour le Développement Durable - 2008.
- Charte de bonne pratique dans la Réserve Naturelle Nationale de Baie de Somme - 2009.
- Convention avec l'Agence des aires marines protégées.
- « Bilan Carbone » de la Fédération - 2009.
- Fiches de sensibilisation parapente et kite.
- Étude de faisabilité technique et économique du recyclage des voiles de vol libre - 2014.

Actions en cours

- Poursuite des travaux sur le recyclage des matériels de vol libre.
- Sensibilisation au Développement Durable (espaces de pratique, organisation d'évènements) .
- Soutien aux actions locales.

Environnement 

Social 

Economie 

Gouvernance 



La Fédération Sportive et Culturelle de France a été créée en 1898. Elle est reconnue d'utilité publique et agréée par le ministère chargé des Sports. La FSCF est une des rares fédérations où sport et culture sont réunis.

Elle est associée à l'avènement du sport féminin en 1919, promoteur de la licence individuelle, à l'origine du serment olympique, co-fondatrice de l'Association Française pour un Sport sans Violence et pour le Fair-Play (AFSVFP).

Forte de ses 222 000 licenciés, pour 1 500 associations, la FSCF est implantée sur le territoire national à travers ses 21 ligues régionales et 82 comités départementaux.

Chiffres clés

1 495 ASSOCIATIONS

FONT PARTIE DE LA FSCF

19 COMMISSIONS

NATIONALES

**FÉDÈRENT LES ACTIVITÉS SPORTIVES,
CULTURELLES ET SOCIO-ÉDUCATIVES**

250 BÉNÉVOLES

36 RENCONTRES

NATIONALES

ONT ÉTÉ ORGANISÉES AVEC

16 000 PARTICIPANTS

1 250 SECTIONS

D'ASSOCIATIONS

ENGAGÉES ET

1 800 JUGES ET ARBITRES

**QUI ONT VEILLÉ AU BON DÉROULEMENT
DES ÉPREUVES ET MANIFESTATIONS.**

Environnement 

Social 

Economie 

Gouvernance 

Politique «DD» de la fédération

Inscrit dans le programme d'action de la FSCF de manière très explicite depuis 2008, la Fédération mène un travail de sensibilisation, d'information et d'éducation auprès de ses 222 000 licenciés du territoire français et ultra-marin. La FSCF, pour les activités sportives notamment, est signataire de la charte du sport pour le Développement Durable, rédigée par le CNOSF en référence à l'Agenda 21 du sport français. Elle est également signataire de la Stratégie Nationale pour le Développement Durable du Sport. Depuis 2008, la FSCF s'est dotée d'un secteur à part entière avec un budget propre pour mener des actions dans le sens du Développement Durable. Cette transformation politique s'est accompagnée d'une augmentation en ressources humaines puisqu'un salarié travaille depuis 2010 sur ce secteur. Aussi, une commission nationale s'est constituée en 2012.

Ces dispositions offrent un levier important pour assurer la mission d'une éducation au Développement Durable, aux côtés des nombreux acteurs engagés.

Forte d'un effectif jeune (plus de 65% ont moins de 18 ans), la Fédération est un lieu éducatif dont le projet est précisément la formation et l'épanouissement des personnes par les activités. En mettant l'Homme au centre, elle s'inscrit naturellement dans les objectifs, tels qu'ils sont énoncés depuis quelques années dans les Agenda 21, tout en poursuivant en réalité cette mission depuis 118 ans. Son attachement à s'adresser aux plus démunis, que ce soit sur le plan culturel ou social, place son action au cœur de l'éducation populaire.

La FSCF a décliné la Stratégie Nationale de Développement Durable du Sport à sa propre échelle. Il s'agit ainsi de proposer à nos structures décentralisées une interprétation fédérale des neuf défis afin que chaque structure se les approprie et s'engage elle-même dans sa propre démarche au travers d'engagements concrets et durables.

Actions réalisées

- Dès 2010, la FSCF a mis en place une rubrique « Développement Durable » sur son site et a créé des supports d'information sur cette thématique. Sur les grands temps institutionnels (Congrès national et Assises de Printemps), se trouvent systématiquement des stands et ateliers dédiés au Développement Durable. Pour l'animation du territoire, un maillage national permet d'échanger et mutualiser les bonnes pratiques et actions innovantes (guide d'accueil d'un public en situation de handicap, charte de covoiturage, opérations de solidarité sur des manifestations,...).
- Depuis 2011, la FSCF participe à la Semaine du Développement Durable en incitant ses associations à s'impliquer dans cette opération mise en place par le ministère chargé de l'environnement.
- Elle participe également au mois de l'Économie Sociale et Solidaire afin de faire prendre conscience à ses structures de son appartenance à une économie différente et durable.
- Pour aider les organisateurs de 30 compétitions ou rencontres nationales à s'inscrire dans une démarche de Développement Durable, la FSCF préconise des actions inscrites dans le cahier des charges des manifestations fédérales. Les organisateurs de manifestations peuvent être aidés et conseillés par le référent national dans leurs démarches de Développement Durable.
- En 2011, la FSCF a lancé l'opération « La FSCF s'engage ! » qui est une interprétation fédérale des neuf défis de la Stratégie Nationale de Développement Durable du Sport. L'objectif est d'inciter ses structures à s'engager dans l'écriture de leur propre charte, déclinant ainsi en 10 actions leur engagement en matière de Développement Durable.

Actions en cours

- Mise en place de sessions de sensibilisation et de formation sous différentes formes, dont des ateliers, des sessions dédiées ou des web-conférences.
- Réhabilitation du siège fédéral. Des travaux importants ont été entrepris en 2015 et axés principalement sur l'accessibilité ainsi que sur les économies. L'objectif à présent est de s'inscrire dans une démarche de siège responsable en mettant en place un certain nombre d'actions à destination des salariés, mais aussi des élus et des bénévoles.
- La FSCF a obtenu en 2010 l'agrément de l'Agence du Service Civique (ASC) pour la mise en place du dispositif. Des neuf thématiques proposées par l'Agence du Service Civique, cinq ont été retenues par la FSCF dont le Développement Durable. Ainsi, ce sont dix à vingt jeunes volontaires qui tous les ans s'engagent sur ce type de missions.
- Poursuite de la déclinaison territoriale de l'opération « la FSCF s'engage ! » auprès de nos structures décentralisées et plus particulièrement à destination de nos associations.
- Suivi et conseil auprès des organisateurs de manifestations sportives et culturelles afin qu'ils s'inscrivent dans une démarche de Développement Durable (jusqu'à éventuellement l'obtention du label du CNOSF). Accentuation de ce travail en imposant la mise en place d'actions ainsi qu'un meilleur suivi des organisateurs (enquête téléphonique ou formulaire en ligne).

UNION FRANÇAISE DES ŒUVRES LAÏQUES D'ÉDUCATION PHYSIQUE

ufolep
TOUS LES SPORTS AUTREMENT



Union Française des Œuvres Laïques d'Éducation Physique, créée en 1928 au sein de la Ligue de l'enseignement, mouvement d'éducation populaire, est la 1ère fédération sportive multisports affinitaire de France. Elle présente une double identité et une double ambition de fédération multisports et de mouvement d'idées dans la société d'aujourd'hui et de demain. L'UFOLEP, c'est 8000 clubs, 350 000 licenciés, 130 activités, des événements sportifs accessibles à tous, solidaires et citoyens comme le Playa Tour.

Politique «DD» de la fédération

L'UFOLEP, fédération sportive de la Ligue de l'enseignement a pour objectif la formation de citoyens sportifs conscients de leurs responsabilités dans cette société. Actrice de l'économie sociale et solidaire, elle s'engage dès 2002 sur les problématiques environnementales.

Afin de répondre à ses objectifs et après analyse de la variété des impacts du milieu sportif sur son environnement, la fédération a naturellement élargi sa réflexion. L'UFOLEP s'est alors engagée à intégrer le développement durable dans toutes ses dimensions au sein de son projet fédéral et donc de ses activités. Ce travail a été réalisé selon deux axes, d'une part de faire évoluer les pratiques de l'UFOLEP afin de limiter leur impact environnemental et d'autre part de sensibiliser et éduquer les adhérents aux problématiques citoyennes que recouvre le développement durable (achats responsables, insertion sociale, empreinte écologique, biodiversité, etc.). Pour ce faire de nombreux outils spécifiques « Sport et développement durable » ont été créés (guides, formation...) et des actions menées en cohérence. L'UFOLEP affirme son positionnement politique en intégrant le développement durable dans ses statuts, en identifiant des critères d'éco-responsabilité dans le cahier des charges de ses manifestations compétitives nationales et dans ses appels à projets en direction de son réseau.

Un groupe de travail associant élus et professionnels du niveau local au niveau national est en place depuis 2002 pour proposer les orientations de la politique développement durable au Comité directeur national. Des moyens humains et financiers sont dégagés pour mettre en œuvre les projets.

Actions réalisées

La création d'outils de sensibilisation des sportifs à l'impact environnemental de leur activité (expositions, guides) :

- Exposition « L'eau, une énergie sportive précieuse »
- Exposition « Sport de nature, sport qui dure »
- Guide « Manifestations sportives et développement durable »
- Création du label « Raid'spect® »
- Réalisation de Bilans Carbone® (échelle nationale mais également sur des événements particuliers)
- Création de l'outil ADERE au sein d'un collectif



ÉDUCUER ! C'EST PRÉVENIR !

LE PROJET FÉDÉRAL
L'accès pour tous et pour tous les publics aux pratiques sportives et activités physiques et éducatives : de la petite enfance aux séniors.

OÙ ?
L'UFOLEP est implantée sur l'ensemble des territoires à travers ses comités départementaux et régionaux, elle rassemble plus de 8000 associations et 350 000 licenciés de tous les âges.

COMMENT ?
Par le biais des écoles, maisons de retraite, EPHAD® (Établissement d'hébergement pour personnes âgées), centres de loisirs, crèches, milieu carcéral, PJJ® (Protection Judiciaire de la Jeunesse)...

QUAND ?
Depuis 2011, l'UFOLEP est agréée par le Ministère de l'Intérieur pour dispenser les formations aux gestes de premiers secours et toutes autres formations d'initiation et de prévention, outils éducatifs privilégiés de la citoyenneté en actes.

PLUS-VALUE
• Des outils éducatifs et pédagogiques clés en main
• Des supports attractifs, simples et accessibles pour les plus jeunes

LES OUTILS
• Diversité des supports (dominos, memory, carte, disque...)
• Situations rencontrées soit dans le cadre familial, soit dans le cadre scolaire ou péri scolaire
• Situations d'apprentissage (vélo), de reconnaissance, de protection individuelle (risques, conduite à tenir...)

LES CONTACTS
Jeux réalisés par l'Équipe Pédagogique Nationale UFOLEP avec la collaboration des comités 64-89-77
Plus d'infos : www.ufolep.org

Tampon du comité

Droits et auteurs : UFOLEP

Environnement ■ ■ ■

Social ■ ■ ■

Economie ■ ■ □

Gouvernance ■ ■ □

- Base de données d'expérience sport et développement durable
- Formation des acteurs de notre réseau
- La mise en place d'évènements « laboratoires » (Raid'spect Nature, Playa Tour, Raidy To Go, etc.)
- Engagement pour la stratégie nationale pour la biodiversité reconnu par le Ministère en charge de l'écologie et de l'environnement (création d'outils pédagogiques, formation, recensement des expériences)

Actions en cours

- Volontaires Tout Terrain : Programme de volontaires en service civique sur l'écoresponsabilité des évènements sportifs. Parmi les 700 jeunes qui se sont engagés dans une mission de service civique au sein du réseau UFOLEP, plus de 200 jeunes l'ont été sur des missions Volontaires tout terrain
- Accompagnement de Paris2018-Gaygames dans la déclinaison de la charte des 15 engagements éco responsables des évènements sportifs
- Dispositif Eduquer c'est prévenir : outils éducatifs et pédagogiques permettant de sensibiliser les plus jeunes sur la reconnaissance des risques, les conduites à tenir pour prévenir les accidents domestiques et les comportements à risque
- Sur le volet sociétal plusieurs dispositifs visant à favoriser l'accès des publics éloignés sont développés comme Toutes Sportives en faveur du public féminin ou les projets santé-séniors pour lutter contre la sédentarité.

Pistes d'amélioration

- Continuer à décliner les actions et les outils pour impliquer les associations locales afin qu'elles intègrent plus facilement le développement durable dans leur projet associatif
- Actualiser, renouveler notre engagement dans la stratégie nationale pour la biodiversité et gagner en expertise sur le sujet en diversifiant nos partenariats

